

Même pas peur...

par Jean-Louis Soulié
Rédacteur en chef de Ricochets

Préface involontaire
de Jean-François Oneto

Table des nouvelles

PRÉFACE POSTPRÉFACE

1^{ÈRE} PARTIE: *un opposant systématique*

Première rencontre
Proposition
Information et communication
Hache de guerre
Refus de publication

2^{ÈME} PARTIE: *un maire autocrate*

Photos perdues
La naissance de Ricochets
Premiers contacts
Mise au point
Rendez-vous manqué

À Lino Ventura
Jazz à la botte
Un discours non souhaité
L'invitation
Embrassades
Que d'eau, que d'eau
Permis de construire
La rumeur
Vous, j'aurai votre peau
Terrain à vendre
Fais monter la pression Julie
Tee-shirts à gogo
Fausse déclaration
Lâcher de ballons
Mariage arrangé
Timbre poste
Mauvais pendant
Courage, fuyons
Lebreton contre Oneto
Une usine à géométrie variable
Un coup de fil longue distance
Tous coupables, tous solidaires

Préface

Monsieur Jean-François ONETO
15, avenue du Général Leclerc
77834 Ozoir-la-Ferrière Cédex

Monsieur Jean-Louis SOULIE
6, Rue Jules Renard
77330 Ozoir-la-Ferrière

Lettre recommandée avec A.R.

Ozoir-la-Ferrière, le 21 janvier 2008

Objet : votre texte de 125 pages dont le premier chapitre est « premier contact » – Mise en demeure

Monsieur,

J'ai été destinataire d'un texte dont vous êtes le rédacteur.

Ce texte contient de nombreux propos diffamatoires ou injurieux à mon égard et à l'égard de personnes de mon entourage.

Or, la liberté d'expression cesse dès lors qu'il y a intention de nuire et manifestement le texte est intégralement dirigé contre ma personne.

Aussi, je vous informe qu'en cas de publication sur quelque support que ce soit, édition papier ou sur Internet, je saisisrai sans délai le juge des référés aux fins d'interdiction d'une telle publication et demanderai réparation pour le préjudice subi. Outre le fait que les abus en matière de délits de presse sont sanctionnés au plan pénal sur le fondement de la loi du 29 juillet 1881.

J'ai d'ores et déjà pris un certain nombre de dispositions et effectué des constats de nature à rapporter la preuve en justice, si cela devait s'avérer nécessaire.

Je tenais à vous en informer, avant même toute divulgation du texte litigieux.

La présente a donc pour objet d'empêcher que le dommage ne se produise par la publication de ce texte. Elle a donc une finalité préventive.

Le présent courrier ne préjuge pas d'éventuelles actions qui pourraient être intentées par les autres personnes citées dans le texte.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Jean-François ONETO



Après-face

Certains esprits suspicieux - et je conseille aux lecteurs de cet ouvrage de l'être absolument - pensèrent il y a sept ans que le lancement de *Ricochets* n'avait qu'un but : créer un organe de presse s'opposant à la nouvelle municipalité. Quelques "brèves" humoristiques, publiées en "une" du premier numéro, les confortèrent parfois dans ce sentiment. Ces petits pavés, qui se voulaient avant tout divertissants, entraînèrent de longs débats au sein de la rédaction du journal. Voici le texte qui résuma notre réflexion collective et que nous publiâmes dans le numéro 2 de *Ricochets* à l'automne 2001.

Ozoir, le 14 juillet 2001

Chers amis,

Lors du dernier Comité de rédaction de *Ricochets* un débat s'est instauré à propos de l'humour, jugé par certains «agressif», des trois brèves figurant en une du journal. Les uns étaient «pour», d'autres «contre» ou favorables à ce que ces petits billets soient désormais placés discrètement à l'intérieur plutôt qu'ostentatoires en première page...

Au cours de ce même débat, l'un des présents est intervenu pour dire qu'il avait lu *Ricochets* et était resté sur sa faim. Il n'avait «pas été passionné». Il ajoutait: « il faut du débat... que ça ferraille ».

Ce lecteur s'est abonné, par fidélité à l'amitié.

D'autres ont refusé l'abonnement à cause de « l'humour partisan de *Ricochets* ». Vérité ou alibi ? Auraient-ils réellement ouvert leur carnet de chèques pour un magazine plus mou ? On peut en douter.

Entre notre ami fidèle et ces frileux, il y a eu quelques Ozoiriens qui ont eu, sans attendre, la curiosité d'apporter leur contribution à une aventure de presse libre qu'ils souhaitent voir

se poursuivre. Ceux-là, nous ne devons pas les décevoir en édulcorant le mot «liberté».

Et puis il y a tous ceux qui, ayant lu *Ricochets* avec plus ou moins de sympathie et sans plus de passion que notre ami, n'avaient pas la motivation de la fidélité pour soutenir ce (trop ?) gentil journal.

Au vu de ces résultats et avec le recul apporté par quelques semaines de vacances, pas mal d'entre nous se demandent si notre grand désir de «neutralité» ne nous entraîne pas à pa-tauger dans une certaine médiocrité. Celle qui se situe dans les milieux, les moyennes, lieux du « plus petit dénominateur commun ». Petit, petit... Oh! pas trop petit, mais pas grand non plus.

Visons haut. La réalisation de ce journal demande un grand effort, beaucoup de travail, un investissement financier. Au service de quelle qualité rédactionnelle désirons-nous les mettre ? La force de *Ricochets* doit résider dans notre capacité à lui donner un ton particulier. Une personnalité. Une identité qui puisse devenir une identité collective dans laquelle les « lecteurs adultes » que nous souhaitons puissent se reconnaître, rire, s'énerver, débattre, exister. Un lien fort.

Vouloir faire le moins de vagues possibles, ce serait courir après un lectorat à notre image : flou. Peu attaché, peu passionné, il nous quitterait au premier mot de travers.

« Apolitique », c'est ce mot là, à nous, qui nous fait un peu peur. Il est trop souvent employé par ceux qui refusent l'engagement mais sont prêts à se laisser embringuer dans toutes les dérives extrémistes.

Nous plaidons, nous, pour un mensuel forum. Un mensuel dans lequel chacun peut s'exprimer pourvu que ses convictions soient respectables et n'entraînent pas de dérives intolérables, en donnant au public les clés nécessaires pour comprendre et se situer.

Nous plaidons pour un mensuel où l'on échange, où l'on confronte les points de vue, où l'on s'enguirlande parfois, où l'on

analyse les situations sous les angles les plus divers, où l'on se moque des susceptibilités et des a priori. Bref un mensuel sans animosité mais sans concession.

(...)

Ricochets se doit d'être dérangeant, vigilant, et de ne jamais tomber dans le « politiquement correct ».

Isabelle et Jean-Louis Soulié

Six années ont passé et *Ricochets* est toujours là, fidèle aux valeurs qui étaient les siennes lors de son lancement...

L'été dernier, l'envie m'est venue de coucher sur le papier l'histoire de cette aventure - *Ricochets* est vraiment une belle épopée collective - en compagnie d'un maire assez particulier. Je n'avais, à l'époque, d'autre véritable envie que celle de distraire amis et parents. Je voulais aussi, l'heure de la retraite ayant sonné, mesurer ma capacité à passer de la brièveté journalistique à une écriture de plus longue haleine...

L'ouvrage bouclé, les réactions qu'il suscita me surprisent. «*Tu n'as pas le droit de garder ça pour toi, tu dois absolument publier*», m'encouragea un mien neveu, journaliste dans un quotidien régional et méridional. Même réaction chez Arthur, mon vieux copain du *Canard Enchaîné* qui passe sa retraite en Bretagne. «*C'est excellent, il faut publier. Méfie-toi quand même des poursuites...*». Des poursuites ? Ah, oui, des poursuites... Je n'y avais même pas pensé !

Je laissai l'œuvre impérissable s'endormir dans un tiroir...

Le 21 janvier dernier, un Prince charmant s'est chargé de réveiller la Belle au Bois dormant et son auteur par la même occasion. Comment l'actuel maire d'Ozoir s'est-il procuré un ouvrage réservé à quelques initiés ? Je l'ignore.

Toujours est-il que la lettre recommandée de Jean-François Oneto me place aujourd'hui devant un grave dilemme.

Bien que mon bébé aie grandi et forci sans m'en avertir, ai-je le droit de le considérer comme bâtard et non voulu... ?
Dois-je me soumettre à la terrible injonction du maire d'Ozoir, et laisser planer le doute sur la véracité des propos rapportés alors que certaines personnes en ont déjà pris connaissance ?
Après quinze jours de réflexion, j'ai décidé de publier.

«*Même pas peur*», le petit livre que Monsieur Oneto tente d'interdire par la menace d'un procès (1), n'est pas un pamphlet mais il ne saurait prétendre à une parfaite objectivité... qui d'ailleurs n'existe pas et n'a jamais existé. C'est du moins ce que l'on enseigne dans les écoles de journalisme où l'on apprend à acquérir une «honnête subjectivité», pas à être objectif. Ma liberté de ton est, dans cet ouvrage, celle que j'ai utilisée tout au long de ma carrière, notamment ces sept dernières années dans les colonnes de *Ricochets*. Un journal qui n'a jamais été poursuivi...

«*Même pas peur*» est donc un livre d'opinion, de la même façon que *Ricochets* est un journal d'opinion. Il s'appuie sur des faits dont j'ai été le témoin et que je rapporte avec, je pense, une honnête subjectivité.

Jean-Louis Soulié
Ozoir-la-Ferrière, le 5 février 2008

(1) En application de l'article 54 de la loi de juillet 1881, lorsqu'un candidat à une fonction électorale s'estime diffamé, la procédure judiciaire peut être accélérée. Le délai entre la citation et la comparution est réduit à 24 heures. En conséquence, si le maire sortant, candidat à sa réélection, souhaite me poursuivre avant le 9 mars, il en a largement le temps.

S'il ne le fait pas avant cette date chacun sera en droit de penser que la menace d'un procès n'avait d'autre but que de tenter de m'empêcher de porter à la connaissance de mes concitoyens les anecdotes rapportées ici même. Telle est pourtant me semble-t-il la fonction et le devoir du journaliste.

I^{ère} partie :

Un opposant systématique

Première rencontre

Mon regard a croisé celui de Jean-François Oneto pour la première fois au printemps 1995 à l'occasion de la mise en place de la nouvelle équipe issue des élections municipales. Jacques Loyer, candidat socialiste, venait d'être élu maire par son Conseil et, comme il est d'usage à l'issue d'une telle intronisation, il fallait réaliser la photo de groupe des nouveaux Ozoiriens représentants du peuple. Je disposais d'un appareil professionnel, on m'avait donc demandé d'officier bénévolement. Je m'exécutai bien volontiers... Cadrant les trente-trois protagonistes, je fus frappé par le visage décomposé de M. Jean-François Oneto.

Il faut dire que sa responsabilité était importante dans la défaite de la droite locale son manque de souplesse ayant entraîné le maintien, au second tour de scrutin, d'une liste concurrente conduite par M. Jacques Jarrige. Résultat : bien que minoritaire, la gauche l'avait emporté... et M. Oneto se retrouvait simple conseiller municipal.

Mon office rempli, je rangeai soigneusement l'appareil dans son étui en pensant à cet homme qu'un échec, fut-il cuisant, semblait perturber aussi profondément. Mais après tout cela ne me regardait pas.

J'avais tort : ce premier contact en annonçait beaucoup d'autres et notre liaison allait durer treize ans. Rarement pour le meilleur, et presque toujours pour le pire.

Proposition

Été 1995 : Jacques Loyer, élu maire d'Ozoir depuis quelques semaines, s'invite chez moi à l'improviste.

« J'ai bien aimé, me dit-il, la façon dont vous vous êtes occupé de l'information à Roissy lorsque vous aviez la responsabilité du journal de cette commune. Donner la parole à tous grâce à un abondant courrier des lecteurs, multiplier les reportages, les portraits, les enquêtes, interviewer les représentants de tous les partis siégeant au Conseil municipal, en finir avec les bulletins municipaux officiels, organes de propagande... cela correspond bien à l'idée que je me fais du fonctionnement de la démocratie locale. Les politiques doivent cesser de cadenciser la presse communale et j'entends qu'il en aille ainsi à Ozoir-la-Ferrière. Seriez-vous prêt à prendre en charge la responsabilité d'«Ozoir Magazine»?

- C'est envisageable : tout dépend des garanties que la majorité municipale est prête à m'offrir.

Passant du vouvoiement au tutoiement, le nouveau maire me rétorque : « Rédacteur en chef du journal, tu n'aurais de compte à rendre à personne, hormis à ton directeur de publication. »

- Lequel serait ?

« La personne de ton choix ».

- Donc pas un élu...

« Évidemment puisque je sais d'avance que tu refuserais ! ».

Pour un journaliste soucieux d'accomplir sa tâche honnêtement et en toute indépendance, la proposition est intéressante. Je décide donc de prendre contact avec Michel Lis (plus connu sous son nom de journaliste de radio « Michel le Jardinier ») pour savoir s'il est prêt à soutenir l'opération en acceptant d'être le futur directeur de publication de la revue. Si cet ancien habitant d'Ozoir m'apporte la caution d'un grand professionnel, je ne manquerai pas de donner une réponse favorable à la proposition qui m'est faite.

Quelques jours plus tard l'accord est conclu.

« À partir de maintenant, tu fais ce que tu veux » me dit Jacques Loyer en souriant.

- Êtes-vous certain, monsieur le maire, que vos équipiers vous suivront ?

« C'est mon affaire ».

Ainsi, durant six ans, de 1995 à 2001, Ozoir Magazine va-t-il être réalisé par des journalistes, sans intervention aucune des politiques. Et s'il me revint parfois aux oreilles les remarques acidulées proférées par quelques élus du groupe majoritaire en désaccord avec le choix du maire, jamais celui-ci ne remit en cause son engagement de départ.

Information et communication

Dès leur première rencontre, les membres du comité de rédaction que je constitue au gré de mes rencontres (industriels, commerçants, enseignants, artistes, membres d'associations locales...) décident de rompre avec la détestable tradition du Bulletin Municipal Officiel. « Nous allons publier un vrai magazine, ignorant la langue de bois », s'enthousiasment-ils. Nous convenons entre nous que majorité et opposition disposeront d'une vraie liberté de parole et qu'il sera proposé aux habitants d'occuper sans complexe les pages réservées au courrier des lecteurs. En six ans, plus de cent-cinquante lettres seront ainsi publiées...

Jean-François Oneto, alors conseiller d'opposition, est l'un des premiers bénéficiaires de cette liberté et il choisit la stratégie de la critique systématique. Très vite, de nombreux Ozoiriens me font part de leur agacement face au climat désagréable entretenu en permanence par cet élu. D'autant que, selon ses colistiers (quatre sur cinq finiront par l'abandonner pour former un groupe indépendant) son manque de connaissance des dossiers est flagrant.

J'en suis convaincu : cette attitude finira par se retourner contre lui. La suite prouvera que non...

Une fois l'an, le bureau de l'association *Ozoir Information* qui édite le journal municipal donne rendez-vous aux présidents des groupes politiques siégeant au Conseil municipal. Ces rencontres apportent peu, hormis la confirmation que majorité et opposition se félicitent de notre ouverture d'esprit.

« Seriez-vous prêts, si vous êtes élus en 2001, à continuer de verser à l'association *Ozoir Information* la subvention annuelle de 574.000 francs qui est la sienne actuellement ? », leur est-il demandé un jour. Tous, de droite comme de gauche, s'engagent verbalement sur ce point, Jean-François Oneto renchérissant sur ses collègues. Un engagement purement verbal qui ne manquera pourtant pas de me revenir en mémoire lorsque je découvrirai, dans l'un des petits bulletins politiques que le futur maire distribue dans les boîtes aux lettres ozoiriennes, une phrase dans laquelle il accuse Jacques Loyer de consacrer à sa communication des sommes pharaoniques. « Je suis opposé au fait que les partis politiques puissent s'exprimer dans *Ozoir Magazine*. Les Ozoiriens n'ont pas à payer leur propagande ». (1)

Si cela le gêne tant, pourquoi M. Oneto tient-il une tribune politique régulière dans *Ozoir Magazine* ?

(1) Une fois élu maire, M. Oneto se déclarera opposé à toute expression de l'opposition dans les pages d'*Ozoir Magazine*. « Cela n'intéresse personne » ajoutera-t-il. L'obligation pour les maires d'ouvrir le journal municipal à l'expression de leurs minorités ayant été votée par les Députés, il faudra près de quatre années de procédure et une décision de Justice pour que la loi française soit appliquée à Ozoir. Le maire d'Ozoir osera alors dire : « Je vais enfin pouvoir donner la parole à l'opposition ».

Hache de guerre

En dépit de ces petites piques, tout se passe normalement au cours des premières années du mandat Loyer. Jusqu'à ce que je reçoive une très longue lettre signée «*Horizon 2000*», le nom du groupe lancé par Jean-François Oneto en vue des Municipales à venir. Son auteur, André Boyer, ne m'est pas inconnu. Cet homme du Sud, que son accent marseillais ferait passer pour un «*bonnard*» (ce qu'il n'est pas), assiste régulièrement aux séances du conseil municipal. Il est, avec Philippe Dupuit, l'un des deux piliers sur lesquels s'appuie Jean-François Oneto.

André Boyer m'a déjà fait parvenir des courriers personnels (tous publiés) mais jamais une lettre aussi longue, et jamais signée du nom d'un groupe politique.

Après débat en réunion de rédaction, il lui est demandé de raccourcir sa missive – afin de lui donner une longueur raisonnable – et de la signer de son nom puisque le courrier des lecteurs est réservé aux individus, les groupes politiques disposant de deux pages à part dans le journal.

«*Vous n'avez qu'à la réduire vous-même*», répond l'intéressé.

- Non, non, M. Boyer, raccourcissez votre lettre vous-même. Nous ne voulons pas courir le risque d'être qualifiés de censeurs...

Quelques heures après cette conversation, je reçois un appel de Jean-François Oneto dont la colère me surprend. Pourquoi les propos, raisonnables, tenus à M. Boyer provoquent-ils une telle réaction ? Je lui fais remarquer que publier in extenso

la lettre de M. Boyer reviendrait à écarter les courriers des autres Ozoiriens qui ont, eux aussi, pris le temps d'écrire au journal. Peine perdue...

Pensant calmer mon interlocuteur je lui suggère une solution alternative : pourquoi ne pas passer la lettre de M. Boyer dans les pages réservées à l'expression politique en lieu et place de l'article que lui, Jean-François Oneto, rédige à l'occasion de chaque parution ? Il y faudrait de petits caractères car le texte est long, mais c'est faisable. Le hurlement qui accompagne cette proposition me tyrannise le tympan pendant près d'une minute : «*Vous venez de déterrer la hache de guerre*».

Finalement, le courrier de M. Boyer, ramené à une longueur raisonnable et signé de son nom, sera publié dans la page des lecteurs d'Ozair Magazine. Quant à Jean-François Oneto, il continuera à s'exprimer très régulièrement dans les pages politiques (1).

(1) Il me remettra systématiquement la disquette contenant son article la veille de la date à laquelle je livre la maquette du journal chez l'imprimeur. Comme je m'en étonne un jour, il me répond que c'est afin de ne pas me laisser le temps de faire relire ses articles par le maire et sa majorité avant parution.

On verra plus loin ce que deviendront, sous sa propre mandature, les délais exigés pour la remise des articles au bulletin municipal.

Refus de publication

Été 2000 : les élections municipales se tiendront au printemps de l'année prochaine. Il me faut donc terminer, avant d'entrer dans la période électorale où tout est très réglementé, le second cycle de mes entretiens avec les responsables de chaque parti politique ozoirien. Un cycle qui s'est étalé sur l'ensemble du mandat de Jacques Loyer.

Le conseiller municipal encore à interviewer est Jean-François Oneto. Trois élus de la majorité protestent, trouvant anormal de donner le mot de la fin à un opposant. Le maire, Jacques Loyer, m'encourage à poursuivre mon travail.

Je propose donc ce second entretien à Jean-François Oneto (1) qui, bien entendu, ne se fait pas prier. Toutefois, refroidi par l'aventure du courrier d'André Boyer, je prends soin d'enregistrer nos propos. Je le fais au vu de mon interlocuteur en posant le petit magnétophone sur la table. L'échange est d'abord assez froid, mais le jeu des questions et des réponses détendant un peu l'atmosphère, Jean-François Oneto se laisse aller à quelques confidences. S'il égratigne la majorité sortante, ce qui n'a rien de surprenant, il réserve ses flèches empoisonnées aux quatre élus de la liste de droite (sur les

(1) *J'avais interviewé Jean-François Oneto une première fois pour Ozoir Magazine. C'est même lui qui avait inauguré la série d'entretiens avec l'ensemble des élus représentant les divers groupes siégeant au Conseil municipal.*

cinq qui l'accompagnaient au départ) l'ayant quitté en cours de mandat.

Cette volonté d'en découdre avec ses ex-amis s'explique. Contrairement à madame Norro qui lui demeurera fidèle jusqu'au bout (elle n'en sera pas récompensée), MM. Philibert, Jaillard et Leguéré se préparent à figurer sur une liste de droite concurrente. Les implications politiques de cette querelle étant évidentes, je ne puis, dans mon interview, la passer sous silence. J'évoque donc ce sujet mais évite de centrer l'entretien dessus, préférant mettre l'accent sur les projets du futur candidat Oneto.

Une fois mon article terminé, et avant publication, je le lui transmets afin qu'il le lise et me donne son accord. Cette façon d'agir n'est pas habituelle dans ma profession, mais, compte tenu du caractère particulier de la presse municipale, j'ai choisi durant ces six années de faire relire les entretiens politiques par leurs auteurs avant publication.

La réponse du futur maire tarde à me parvenir, et quand elle arrive, elle est atterrante. Dans une lettre envoyée au directeur de la publication, il affirme avoir été trompé par un journaliste cherchant la polémique. Il refuse catégoriquement que son interview soit publiée, et exige que sa lettre de protestation figure dans le prochain journal.

J'apprends ce refus par Michel Lis la veille de la remise de la maquette à l'imprimeur. Un dimanche ! Empoignant mon téléphone, j'avertis les membres du Comité de rédaction et les convoque pour une réunion exceptionnelle. La question est vite tranchée : comme il nous est impossible dans des délais aussi courts de remplacer l'entretien par un article que nous ne possédons pas, nous décidons à l'unanimité de maintenir la publication des questions posées... sans les réponses. Et nous publions la lettre expliquant les raisons du consternant refus de l'interviewé. Un ami m'affirmera que, lorsqu'il eut le journal en mains, « les yeux de Jean-François lancèrent des éclairs. Si tu avais été là, je crois qu'il te tuait sur place ! ».

2^{ème} partie :

Un autocrate
à la mairie

La naissance de Ricochets

Les circonstances ayant entraîné la naissance de *Ricochets* sont, d'un point de vue moral, assez édifiantes. La création de ce journal indépendant, son apparition dans les librairies d'Ozoir, ses premiers pas laborieux, sa longue marche en avant et, pour finir, sa forte implantation dans la population ozoirienne... tout cela ne doit rien au hasard.

Mais au départ, ce *Canard Enchaîné* local n'aurait sans doute jamais vu le jour si monsieur Oneto n'avait en quelque sorte suggéré son lancement. C'est lui qui, par la vertu d'une de ces phrases dont il a le secret, m'a lancé un défi que j'ai décidé de relever...

Printemps 2001. En ce premier Conseil municipal de l'ère Onetienne, l'un des points à l'ordre du jour porte sur la suppression de l'aide financière apportée à l'association chargée, depuis six ans, de gérer *Ozoir Magazine*. Ce faisant, le maire sait qu'il signe l'arrêt de mort du seul journal municipal indépendant de Seine-et-Marne et, probablement, des départements limitrophes. Voici revenu le joli temps du Bulletin municipal officiel dans lequel nos édiles - quelque

soient leurs couleurs politiques - aiment à faire étalage de leurs réalisations sans autoriser quiconque à tempérer leurs enthousiasmes par une saine et nécessaire contradiction. Cette décision, contraire aux engagements pris avant les élections, ne me surprend pas. Je sais, par expérience ce que valent trop souvent les promesses des politiques. En revanche, le manque de courage, ou plutôt l'apathie de l'équipe sortante me déçoit. Pas un mot dans la bouche de Jacques Loyer pour défendre, non pas le contenu du journal ni la manière dont l'équipe rédactionnelle a traité l'information, mais le choix qui a été le sien de confier cette tâche à des journalistes indépendants. Il y a pourtant là, me semble-t-il, matière à débat : l'existence d'un journal local libre de toute pression est plus facile à défendre que ce vers quoi se dirige la nouvelle équipe municipale. Pourtant : rien, pas un mot. On s'apprête donc à passer au vote quand une nouvelle élue de gauche que je connais à peine se décide enfin à lever timidement le doigt. Après s'être présentée à la nouvelle assemblée, Monique Bellas prend la parole :

« Permettez-moi de vous dire, monsieur le maire, que je ne comprends pas les raisons qui vous poussent à supprimer la subvention versée à l'association « Ozoir information ». Ozoir Magazine est un journal populaire, un instrument de lien social. (...) C'est pourquoi je vous demande de reconduire intégralement cette subvention et de procéder à la consultation de la population à laquelle serait présenté un réel choix entre ce journal, qu'ils connaissent et apprécient, et une nouvelle formule que vous souhaiteriez leur proposer».

- Il n'est nullement dans notre intention, lui répond Jean-François Oneto, de supprimer Ozoir Magazine, mais il est question de changer la partie technique de ce journal et de changer également la forme de réalisation. Il ne s'agit nullement de supprimer la liberté d'expression, comme j'ai pu l'entendre. La liberté de la presse n'est pas menacée par cette décision. Le fonctionnement du journal municipal se fera en continuité et dans une vraie transparence. À ce propos, il

faut à mon sens bien différencier la presse locale et la presse municipale. La presse locale est une presse d'opinion financée par la publicité, les abonnés et les lecteurs qui achètent au numéro. À ce titre, rien n'empêche monsieur Soulié de monter son groupe de presse à Ozoir. Mais en tout cas pas sur les deniers des contribuables. (...)

Un journal municipal est un journal d'information au service et à destination de tous. Partout ailleurs, les municipalités en sont les gestionnaires. L'indépendance n'est pas un critère de service public puisque les médias sont des médias d'opinion. Le fonctionnement passé n'est donc pas, comme certains voudraient le faire croire, et comme je l'ai entendu, une avancée de la démocratie mais une incongruité de fonctionnement. (...) M. Soulié, jouant de sophisme, sous couvert de soi-disant défendre la liberté d'expression, tente surtout de défendre ses intérêts et privilèges octroyés par l'ex-municipalité en dépit du bon sens et au détriment des Ozoiens eux-mêmes. (...) Ma volonté est de rationaliser, adopter un fonctionnement normal, faire mieux et avec le même budget, et redonner aux Ozoiens un vrai journal d'information et de communication ouvert à tous nos habitants et à toutes nos associations ».

Si je publie dans sa quasi totalité la réponse de M. Oneto à la question de madame Bellas, c'est qu'elle va avoir, pour lui comme pour moi, des conséquences inattendues.

Que le nouveau maire reprenne à la hussarde le contrôle du journal de la ville afin d'en maîtriser le contenu est une décision politique. Nul ne peut le contester, ce choix est, hélas, celui effectué par la majorité de ses confrères. Mais une habitude, fut-elle établie de longue date, peut être une mauvaise habitude. Car enfin, pourquoi les Ozoiens qui, comme le remarque M. Oneto, « paient de leur poche le journal de la ville » devraient-ils ne disposer dans celui-ci que du seul point de vue de la majorité ? Pourquoi, alors qu'elle ne représente à l'époque que 46% des suffrages exprimés, celle-ci s'autorise-t-elle à occuper toutes les pages de ce qui est la propriété

de tous ? Pourquoi interdit-elle l'expression de conseillers d'opposition représentant 54% du corps électoral ? La main mise absolue sur les moyens de communication de sa ville fait de chaque maire l'un des personnages les plus puissants de notre République. Aucun contre-pouvoir ne peut lui être opposé. Il s'agit là, effectivement, d'une belle « incongruité » à laquelle le législateur essaie, de temps à autre, d'apporter quelques aménagements. (1)

Pour en revenir aux propos de M. Oneto, le fait d'être insulté a peu d'effet sur moi : qu'importent les propos tenus, ils sont largement compensés par les haussements d'épaules et les signes de tête complices que me décrochent ceux avec qui j'ai travaillé durant ces six années.

En revanche, l'ironie de Jean-François Oneto pousse mon naturel à reprendre le dessus. Fonder un groupe de presse si je ne suis pas content ? Mais pourquoi pas ? Dans l'esprit du maire, se lancer dans pareille aventure sur une commune de 20.000 habitants relève de l'utopie. Il a parfaitement raison : le pari est fou et *Ricochets* n'a, économiquement, aucune chance de tenir plus de deux ou trois numéros...

C'est ce qui va me décider à tenter l'aventure...

(1) *Ainsi imposera-t-il, en 2002, l'obligation pour les maires d'ouvrir le journal municipal à l'expression des minorités. Le refus du maire d'Ozoir de se plier à cette nouvelle loi lui vaudra d'être condamné. On verra plus loin les méthodes employées depuis lors pour contourner la décision des tribunaux.*

Photos perdues

« Monsieur Soulié, il faudrait que vous me précisiez l'usage que la mairie peut faire des photos prises par vous et votre photographe, durant le mandat de M. Loyer. Elles sont légalement votre propriété et nous ne pouvons les utiliser sans votre accord ».

Responsable des archives municipales, madame Irène Parra est une petite femme au caractère bien trempé. Travaillant pour la commune depuis des décennies, elle a acquis cette prudence naturelle propre aux employés territoriaux ayant dû travailler sous les ordres d'équipes municipales successives et que plus rien ne saurait surprendre. La connaissant bien, j'imagine sans peine que sa question n'est pas innocente...

- Madame Parra, même si je suis propriétaire des droits de publication attachés à ces clichés, vous savez bien que je les considère comme appartenant aux archives de la commune. Je vous autorise donc à les utiliser comme bon vous semble. La seule chose que je vous demande, c'est de rappeler aux

personnes qui souhaitent les utiliser dans le cadre d'une publication, qu'ils sont tenus de faire figurer le nom du photographe.

« Vous n'exigez donc rien de plus que le crédit photo ? »

- La réponse va de soi...

« C'est que, monsieur, j'ai eu récemment la visite du nouveau maire lequel souhaite utiliser certains de vos clichés pour son premier numéro d'Ozoir Magazine. Je lui ai répondu qu'il fallait que je vous en parle, pour les raisons que nous venons d'évoquer. Maintenant que vous m'avez indiqué vos conditions, je vais pouvoir répondre à sa demande avec toute la précision voulue ».

Jamais une seule des milliers de diapositives stockées sur les rayons des archives de la ville ne sera publiée dans le nouvel Ozoir Magazine. Le fait de voir mon nom figurer dans «son» journal, fut-ce en caractères minuscules, était-il déjà à l'époque (nous sommes en 2001) impensable pour M. Jean-François Oneto ? Ricochets n'avait pourtant pas encore eu l'occasion de croiser le fer avec lui...

Pour ma part, je ferai usage (de plein droit !) de ces clichés afin d'illustrer ce concurrent du bulletin officiel dont je vais continuer à raconter les débuts de l'aventure...

Rendez-vous manqué

Très vite l'équipe de *Ricochets* va se confronter à un premier sujet délicat : le projet de vente, par la mairie, de la Ferme Pereire au Campus Sainte-Thérèse. Le journal ne se contente pas alors d'informer, il organise une réunion publique dans le réfectoire de l'école Gruet. Ce sera la seule fois où il pourra disposer d'une salle municipale...

Le débat attire bien plus de monde que nous l'avions imaginé, preuve que *Ricochets* commence à diffuser au sein de la population. Beaucoup de visages nous sont inconnus et la plupart des intervenants ont quelque chose d'intéressant à dire sur cette ferme modèle datant du XIX^e siècle, magnifique témoin du passé rural d'Ozoir. Au cours du débat, Anne-Claire, une jeune femme venue pour s'informer, suggère l'organisation d'un pique-nique de protestation devant la grille. L'idée semble bonne, rendez-vous est pris pour le samedi suivant.

Le jour dit, une centaine d'Ozoiriens se retrouvent en famille pour un sit-in convivial. Quelques jeunes couples venus avec leurs enfants, des banderoles accrochées aux grilles qui affirment notre désir de conserver la ferme dans le patrimoine communal... l'ambiance est à la fête : rien de

provocateur. Dépêchés par monsieur le Maire, cinq ou six policiers municipaux souriant sous cape gardent la porte d'entrée. Précaution bien inutile, notre intention n'étant pas de pénétrer dans la cour de la ferme, laquelle est vide, mais de rester sur le parking d'*Intermarché* en distribuant de temps à autre des tracts explicatifs aux personnes venues faire leurs courses.

Au bout d'une heure, Jean-François Oneto apparaît, flanqué de son conseil en communication et de quelques élus du groupe majoritaire. Ignorant les organisateurs, il tente un dialogue direct avec ceux qui, parmi les manifestants, lui semblent les plus aptes à entendre ses explications. Mauvais calcul car son choix s'est porté sur des parents d'élèves de l'école Arluison venus profiter de notre petite manifestation pour nous expliquer leurs inquiétudes. (1)

J'en suis convaincu aujourd'hui c'est au cours de cette petite escarmouche que naît le ressentiment de Jean-François Oneto à l'égard de *Ricochets* et de son équipe rédactionnelle. J'en veux pour preuve le fait que, lors d'une réunion publique à laquelle j'assiste quelques semaines plus tard, j'entends le maire décrire les manifestants de la Ferme Pereire comme un groupe de gauchistes qui, drapeaux rouges en tête, ne cherchent qu'à semer le désordre et la discorde. Et une partie du public présent - ignorant de ce qui s'est passé - de hocher gravement la tête en signe d'approbation.

Ne souhaitant pas alimenter une vaine polémique, la rédaction de *Ricochets* ne réagit pas à ces propos diffamatoires.

Bien au contraire, elle tente de prendre langue avec quelques

(1) *De grandes inquiétudes naissent à l'époque quant au devenir de l'école primaire Arluison. En dépit des propos rassurants, distillés par les nouveaux élus, les parents d'élèves soupçonnent M. Oneto de vouloir fermer la plus ancienne école de la commune pour y transférer les locaux de la mairie. Une opération qui sera menée à bien dans les années qui vont suivre.*

élus de la majorité. Mais Jean-François Oneto a déjà prévenu ses troupes : pas question d'accepter de répondre aux sollicitations de ce torchon de *Ricochets*. Nos demandes de rendez-vous ne reçoivent aucune réponse ou, au mieux, des réponses poliment négatives.

Une exception toutefois : madame Jarrige, la première adjointe responsable de l'action culturelle, accepte une rencontre. Il est vrai que, dans ce domaine, l'équipe de *Ricochets* a des arguments à faire valoir. Elle organise la (déjà) célèbre Dictée d'Ozoir (les « DicOzoir ») et lance la « Nuit de la Poésie » en liaison avec le Ministère de la Culture. Et puis Claude Le Bihan, le président de « Paroles d'Ozoir », est responsable de l'action culturelle et du mécénat à *Télérama*. Un partenariat avec ce grand hebdomadaire national serait pain béni pour la petite ville d'Ozoir. Il y a là une opportunité que madame Jarrige semble être tentée de saisir. Rendez-vous est pris.

La suite a été racontée en diverses occasions. Voici, par exemple, le texte publié, deux ans après les faits, par Isabelle Monin-Soulié, dans le numéro 14 de *Ricochets* (juin-juillet 2004) à partir de notes scrupuleusement prises lors de cette peu amène rencontre, et confirmées par Claude Le Bihan.

« Des publications municipales ont fait récemment allusion, à plusieurs reprises, à «un journal d'opposition» sévissant sur la ville. Chacun l'aura compris, il ne peut s'agir que de «Ricochets». Et cela me chauffe les oreilles.

Lorsque, au printemps 2001, une cinquantaine de personnes de tous bords politiques décidaient de créer ce journal, il n'était pas question pour elles de s'«opposer» à qui ou à quoi que ce soit, si ce n'est à l'obscurantisme.

Nous nous étions alors engagés sur des objectifs clairs: donner de l'information, et permettre à tous les Ozoiriens qui le souhaitaient de s'exprimer librement. Dans notre premier éditorial nous écrivions: «Faites connaître autour de vous l'esprit de cette publication, éloigné de tout esprit de revanche ou de conquête. C'est la vie, la vôtre, la nôtre dont

nous voulons rendre compte». Cap tenu.

Mais cet œcuménisme que nous souhaitions, certains nous l'ont refusé. En témoigne l'anecdote suivante, sur laquelle j'avais observé la discrétion jusqu'à ce jour mais que je tiens à révéler maintenant, en certifiant sur l'honneur l'authenticité des propos rapportés.

À la fin de l'été 2002, forts d'un a priori favorable concernant l'engagement de madame Jarrige (première adjointe au maire) dans le domaine de la culture, nous lui avons demandé, Claude Le Bihan et moi, un rendez-vous pour l'interroger sur son programme. Nous avons préparé des questions simples et sans aucun piège.

Si madame Jarrige n'avait pas eu l'intention de nous parler, elle aurait refusé de nous recevoir. Or elle nous a fixé rendez-vous pour le 2 septembre. Quand nous sommes arrivés, nous l'avons trouvée quelque peu embarrassée, nous demandant d'attendre l'arrivée de monsieur Oneto qui désirait assister à l'entretien. Après un moment passé en conversation courtoise, arrive un maire pâle et froid. Le ton est très vite donné: «Il est hors de question que la municipalité s'exprime dans votre journal. Nous ne cautionnerons pas par notre présence un journal d'opposition». La logique de ce raisonnement ne nous apparaît pas implacable, aussi essayons-nous d'argumenter: «Notre demande d'entretien avec madame Jarrige devrait prouver notre volonté d'ouverture». Mais rien à faire, le propos se durcira vite: «Il est hors de question qu'on se mêle à ce genre de torchon !», jette monsieur Oneto méprisant.

A l'issue de ce que je n'appellerai pas un entretien mais une fin de non-recevoir, un chef-d'œuvre de mauvaise foi devait se faire entendre. Je dis à monsieur Oneto qu'il se pourrait bien que je fasse état dans *Ricochets* des propos tenus par lui ce matin-là : «Vous écrirez ce que vous voudrez, comme d'habitude, des mensonges!» Je rétorque: « Mais monsieur, ces propos sont les vôtres, nous sommes trois à les avoir entendus... » Et lui : « Ça ne m'empêchera pas de démentir! » Outre le déni de la parole dite, outre la suspicion portée sur ma

déontologie journalistique, on peut constater une première évidence : lorsqu'on écrit une vérité qui n'entre pas dans la propagande du maire, à ses yeux on dit des mensonges.

Et puis, plus grave, par la volonté d'un seul homme, toute l'équipe municipale est privée de son libre droit d'expression dans les colonnes d'un journal parce que celui-ci n'est pas strictement «à la botte».

Si je n'ai pas publié à l'époque le contenu de cet entretien, c'est que, naïve, j'espérais que des personnalités honorables comme Antoinette Jarrige sauraient secouer le joug, au fil des mois. Mais la chape de plomb était sans doute trop lourde... ou l'intégrité trop timide. Seuls trois conseillers se sont écartés du groupe pour retrouver leur dignité.

Il est regrettable de constater qu'ailleurs aussi, il y a beaucoup de frilosité. À droite comme à gauche, au centre ou «nulle part», bien des Ozoiriens qui auraient des choses à dire dans nos colonnes ont peur de se mouiller, de se mettre en avant, d'avoir l'air de «faire de la politique».

Alors comment dire et répéter notre credo: «Un journal pour les Ozoiriens et par les Ozoiriens», un journal dont l'objectif est de «donner les éléments au lecteur afin qu'il se forge une opinion personnelle» comme le disait notre rédacteur en chef dans le numéro deux. Il ajoutait «Nous voulons “faire ensemble”, pas “nous opposer à”».

Pour ce «faire ensemble», la porte reste grande ouverte.

Isabelle Monin Soulié

Dictée à Ventura

Novembre 2001. Elle est visiblement réjouie cette grande dame brune venue participer à la dictée d'Ozoir. Découvrant le magnifique hall du lycée Lino Ventura où se déroulera en fin de journée la remise des trophées de la célèbre épreuve d'orthographe, elle félicite les organisateurs d'avoir choisi comme lieu d'accueil « le plus bel établissement scolaire de la ville ». Ce qu'elle ignore, c'est que le déroulement de l'épreuve en ces lieux n'est pas le fait du hasard...

Deux mois plus tôt, à l'occasion de la journée des associations, M. Dupuit, le directeur de cabinet de Jean-François Oneto, maire nouvellement élu, s'entretient avec Christiane Bachelier. Cette habitante du quartier de la Brèche-aux-Loups a réalisé l'exploit de décrocher, en 1999, le dico d'Or de l'épreuve nationale organisée par Bernard Pivot. Ce succès lui a donné l'idée de monter avec quelques amis, dont je suis, une dictée locale à laquelle son mari a donné le nom de Dicozoir. Le grand nombre de participants à la première épreuve, l'aide complice et amicale d'associations, de commerçants et d'industriels, l'appui du Lions-Club, de la maison Larousse... tout cela nous a incités à renouveler l'expérience. Mais comment organiser les Dicozoir désormais?

La municipalité ayant changé, les nouveaux élus accepteront-ils, comme leurs prédécesseurs, de mettre gratuitement une salle à disposition? Iront-ils, comme eux, jusqu'à offrir un beau lot et quelques petits fours? Ces questions, madame Bachelier les pose, confiante, à M. le directeur de cabinet. «*Bien entendu, nous allons vous aider*», lui répond ce dernier.

Quelques semaines plus tard, M. Dupuit se montre moins affirmatif. Une participation? Oui, bien sûr, mais à condition que... La mise à disposition d'une salle, d'une estrade et d'un matériel de sonorisation? Sans doute mais à condition que... Quelles sont-elles ces conditions?

En fait, selon madame Bachelier, il semble que la municipalité souhaite tirer la couverture à elle et faire sienne la dictée d'Ozoir, les organisateurs se contentant d'effectuer discrètement tout le travail. Il résulte des propos tenus par monsieur le directeur de cabinet à madame Bachelier que le maire souhaite la présence du logo de la ville sur les affiches et sur les tracts annonçant la dictée, qu'il veut que le représentant de la municipalité lise un discours lors de la remise des prix et, si une plaquette de présentation est publiée, qu'une place soit réservée au mot du maire.

Tout cela serait à la rigueur négociable s'il n'était pas suggéré que la présence de certaines personnes n'est pas souhaitée lors de la cérémonie de remise des récompenses. Celle de personnalités de l'opposition par exemple.

Chez les organisateurs, la colère monte. Pourquoi s'interdiraient-ils d'inviter untel ou unetelle? Cette manifestation, ils la portent sur les épaules et, pour le moment, la Ville n'offre qu'un soutien médiocre et conditionnel. Le logo à la rigueur, le discours, c'est à voir, mais le reste n'est pas acceptable.

La décision est donc prise de chercher un lieu ne dépendant pas du bon ou mauvais vouloir de la municipalité.

Compte tenu de ma bonne connaissance de la ville, je suis chargé de cette tâche et, après avoir essuyé quelques fuyantes réponses de la part de ces courageux (on les trouve en tous lieux et à toutes les époques) qui se réfugient derrière le

cache-sexe de la neutralité, j'entre en relation avec madame Courant, directrice du lycée Lino Ventura qui s'amuse de ma requête: «*Si je comprends bien, je suis votre planche de salut. Eh bien c'est d'accord. De toute façon, nous n'avons aucun compte à rendre au maire d'Ozoir puisque nous dépendons directement de la Région*».

C'est ainsi que «*Paroles d'Ozoir*», association organisatrice des DicOzoir, de la Nuit de la Poésie et de quelques autres manifestations, s'installa durablement dans les locaux du «plus bel établissement de la ville» après avoir conclu avec lui, en accord avec la Région, un partenariat culturel qui se poursuit aujourd'hui.

Jazz à la botte

Disposant désormais d'un lieu lui permettant de monter des manifestations culturelles indépendantes, « *Paroles d'Ozoir* » organise sa dictée en cette mi-novembre 2001. Elle a obtenu de madame Jarrige (la Première adjointe n'est semble-t-il pas encore au courant des difficultés relationnelles existant entre le maire et les organisateurs) une estrade, deux ou trois spots lumineux, mais pas de matériel de sonorisation. Ne bénéficiant d'aucune aide financière, il faut trouver des musiciens susceptibles de créer une ambiance sympathique durant la remise des prix. Des musiciens bénévoles bien entendu.

- Pourquoi ne vous adressez-vous pas au directeur du Conservatoire municipal ? Son groupe de jazz ne demande qu'à se produire en public, suggère un ami mélomane et musicien, organisateur d'excellents spectacles locaux. De fait, une fois obtenu le feu vert de M. Descamps, la petite formation donne son accord avec enthousiasme et anime

notre soirée.

Un mois plus tard, je rencontre M. Descamps. Il me dit avoir reçu un courrier signé du maire. « Je ne sais pas ce que vous lui avez fait, mais il ne vous aime pas. Sa lettre est extrêmement désagréable à votre endroit comme au mien. M. Oneto me reproche vertement d'avoir laissé des instrumentistes du Conservatoire se produire au profit de *ces gens là*. Il ajoute que je ne suis plus autorisé à prendre ce type de décision sans avoir obtenu son accord écrit ».

- Vos musiciens ne sont donc pas libres de faire ce qu'ils veulent en dehors de leurs heures de travail au Conservatoire?

« Cela les choque et me choque comme vous... D'ailleurs les gars souhaitaient protester mais le Conservatoire devant recevoir des instruments pour eux, je leur ai rappelé que c'était la mairie qui payait... ».

Un discours non souhaité

Novembre 2002. Nous voici à la veille de la troisième épreuve des DicOzoir. Cette fois nous n'avons rien obtenu de la municipalité : pas d'estrade, pas de spots, pas de sono. « Tout a déjà été prêté à une autre association »...

En dépit de cette évidente mauvaise volonté, nous invitons la mairie pour la remise des prix. Son représentant rejoindra les personnalités habituelles : madame le député UMP (nouvellement élue, elle nous proposera à la fin de la journée une subvention exceptionnelle), monsieur le Conseiller général PS (il nous procure pour la troisième fois de beaux livres offerts par le Département), divers présidents d'associations, directeurs d'écoles et autres partenaires... Madame Jarrige, première adjointe, en charge de l'action culturelle, nous fait parvenir un courrier très sec dans lequel elle précise que « M. Fouassier représentera la municipalité et lira un discours ».

Quel aplomb ! Non seulement la Ville ne nous soutient en rien, refusant salle et matériel, mais elle nous impose ses conditions alors qu'il a toujours été entendu que nous ne souhaitons pas voir la remise des prix alourdie par des discours inutiles. La député, le conseiller général, ont compris notre point de vue et le respecteront. Quant à la mairie...

À l'heure de la remise des récompenses, la salle est bondée. Mme Brunel et M. Perrussot remettent leurs cadeaux sans barguigner... Quand vient le tour du représentant de la commune, celui-ci sort son feuillet dactylographié. Faisant mine de ne pas le voir, la présentatrice enchaîne sur les lots suivants.

Depuis lors, jamais plus la mairie n'a honoré de sa présence la cérémonie de remise des prix des « Dicozoir ». À une exception près : l'année où M. le maire s'est présenté aux élections cantonales ! Cette année-là, madame Jarrige dut se transformer en madame « Bons offices ». Le maire ne se déplaça pas mais il délégua sa première adjointe, laquelle fut reçue très cordialement... sans lire aucun discours.

Entre 2000 et 2007, pour l'organisation de sa dictée, l'association «Paroles d'Ozoir» a développé des partenariats avec la maison Larousse, le lycée professionnel Lino Ventura, le Conseil général et le Conseil régional, le magazine Télérama, la revue Lire, Le Lions-Club, la Bibliothèque pour tous, des associations comme Iris ou AVF, des commerçants et industriels Ozoiriens... Sans que cela coûte un euro à la commune, elle a distribué aux jeunes des écoles et aux adultes participants plus de 800 dictionnaires, près de 400 très beaux livres, de remarquables objets réalisés par des artistes locaux, des cadeaux divers, des trophées... Jamais la mairie d'Ozoir (à l'exception d'un entrefilet de cinq lignes dans un Ozoir Magazine) n'a fait état de cette manifestation. Quant à «Paroles d'Ozoir», elle figure dans le guide édité par la Ville dans la rubrique «divers».

Embrassades

Avril 2002 : Jean-Marie Le Pen se prépare à affronter Jacques Chirac lors du second tour de l'élection présidentielle. Partout en France des millions de personnes, surtout les jeunes, se mobilisent pour tenter de faire obstacle au candidat du Front national. Ce jour-là, à Ozoir, devant le monument aux morts, la population est présente, nombreuse comme à l'ordinaire, pour assister à la cérémonie organisée en mémoire des victimes de la déportation.

Jacques Klajnberg est au premier rang du public. De confession israélite, cet homme aujourd'hui âgé a habité le quartier de l'Archevêché dans les années trente. Durant l'Occupation, il échappe, avec son père, à la rafle du Vel d'Hiv et se réfugie dans sa petite maison d'Ozoir où il va connaître des mois d'angoisse et de faim. Moins chanceux, sa mère, ses frères, ses sœurs sont partis pour les camps et n'en reviendront pas. Jacques m'a conté son histoire et je l'ai rapportée dans les colonnes d'*Ozoir Magazine* puis de *Ricobets*. Cela m'a valu quelques remarques désagréables mais j'y ai gagné un ami de grande valeur.

Avant la cérémonie, celui-ci est venu me trouver pour me

faire part de son désarroi : « *Le Pen au second tour, tu ne peux pas imaginer l'effet que cela me fait* ».

Comme beaucoup de personnes présentes à la cérémonie, Jacques attend des officiels qui vont prendre la parole qu'ils se montrent fermes dans leurs discours et appellent à faire barrage à l'extrême droite.

Leur attente va être déçue...

Alors que la cérémonie est sur le point de se terminer en queue de poisson, Jacques se dirige vers la tribune, empoigne le micro sans en demander l'autorisation, s'installe et se lance dans un discours improvisé. Très bon orateur, il capte sur le champ l'attention de la foule. Les conversations s'arrêtent et certains, qui s'apprêtaient à quitter la place, reviennent sur leurs pas. Ferme et humain, son plaidoyer « en faveur du seul candidat Républicain » est applaudi à tout rompre. En l'espace de quelques minutes, Jacques Klajnberg a dit ce que sans doute beaucoup de gens présents attendaient et il en a récolté le bénéfice moral.

Un bénéfice que Jean-François Oneto va, en un tour de main, récupérer à son profit. S'approchant de l'orateur, il le serre dans ses bras pour lui donner l'accolade.

Que d'eau ! Que d'eau !

Printemps 2004 : soucieux de faire prendre conscience aux jeunes Ozoiriens l'importance que va revêtir l'eau dans les années à venir, les membres de l'antenne locale du Secours Populaire Français décident de monter une grande exposition sur le sujet. Très organisés, ils obtiennent la participation de scientifiques, l'appui de la Lyonnaise et de la Générale des Eaux, et la promesse de quinze exposants chargés de mettre leurs savoirs à la portée des visiteurs. Tous les outils nécessaires à la compréhension seront là : cartes, microscopes, aquariums, livres, films, CD, dessins...

Contactée, la municipalité a accepté de mettre le gymnase Besson à la disposition des organisateurs pendant une semaine, et elle s'est engagée à payer les cars qui conduiront à l'*Exp'eau* les petits des écoles primaires. Car il s'agit, d'abord, de faire œuvre pédagogique.

Afin de porter cette manifestation à la connaissance des Ozoiriens et des habitants des villes voisines, les organisateurs ont pensé à une affiche originale, réalisée à partir de dessins d'écoliers. Mais la difficulté de la tâche leur apparaît vite et ils décident de solliciter mon aide bénévole.

Passant chez moi quelques jours plus tard, mon commanditaire ne cache pas sa satisfaction en découvrant l'affiche.

- Ne conviendrait-il pas toutefois de placer, outre celui du

SPF, les logos des sponsors soutenant cette *Exp'eau* ? » me suggère Jack Havraneck.

« Le rôle d'une affiche est de délivrer un message qui sera capté en une ou deux secondes. Il faut donc éviter à tout prix la confusion : n'importe quel professionnel te le dirait : seul le message essentiel doit figurer : « Exp'eau, tel lieu, telle date ».

- Oui, mais tu connais Oneto... Il est capable d'en faire une jaunie.

« Bon, ça va, j'ai compris, je vous place les logos de vos sponsors, mais en petit pour ne pas attirer l'œil du passant sur ce qui est secondaire».

Quel drame ! Quel charivari ! Parvenue en mairie, l'œuvre déplaît souverainement à monsieur le Maire. Non pas qu'elle soit laide, mais le logo de la ville est trop petit. Catastrophés, les organisateurs viennent me trouver en me demandant ce qu'il est possible de faire pour atténuer la colère de l'édile.

« Lui avez-vous expliqué l'importance du message essentiel? Lui avez-vous dit que les partenaires et sponsors seraient bien mis en évidence sur les tracts que vous allez diffuser en ville ? ».

- Bien sûr, mais il n'en démord pas, il veut que nous réimprimions les affiches.

« C'est lui qui paie ? ».

- Non, bien sûr, mais il refuse de payer les cars amenant les enfants des écoles si le logo de la ville n'est pas de la taille exigée.

« Eh bien je les paierai, moi, s'il le faut, les cars des écoles. On ne va quand même pas céder ». Celle qui vient de prendre la parole, est Françoise Naret. À plus de 80 ans, Françoise continue de parcourir Ozoir en vélo. Mollet ardent, œil vif, langue bien pendue, elle s'arrête à chaque carrefour pour discuter avec Pierre, Paul ou Jacques. « Un chien qui passe avec un chapeau, j'entame la conversation avec lui », a-t-elle coutume de dire. Françoise n'est pas riche, mais élevée à la dure dès son plus jeune âge, dans une ferme où elle avait été

placée, c'est une femme de caractère. Cette situation la met hors d'elle. « Je les paierai ces autobus », répète-t-elle sur un ton n'admettant aucune réplique. Les organisateurs se consultent du regard : « Bon, si vous y tenez Françoise, mais est-ce raisonnable ? ». « C'est mon affaire, occupez vous d'organiser, moi je paierai les autobus pour les enfants des écoles ».

Le soir même je raconte l'anecdote à Fabienne Mahieu, directrice générale de l'entreprise Titeflex. Elle aussi est outrée.

« Il n'y a pas de raison que cette dame soit la seule à réagir. Moi aussi je prends ma part pour le paiement des cars des gosses ».

Voilà comment, grâce à deux femmes, l'exposition sur l'eau connut un très beau succès auprès des grands... et des petits.

Très chic fut le buffet offert par la ville lors de l'inauguration de l'*Exp'eau* : trois cacahuètes, de l'eau minérale, quelques sodas... difficile de faire plus pingre.

Bien entendu Jean-François Oneto ne se déplaça pas, mais il envoya sa première adjointe pour le représenter. En s'essayant à excuser son absence, madame Jarrige mit un manque de conviction tel que personne ne fut dupe.

Quant à Maud Fontenoy, la navigatrice solitaire invitée d'honneur de l'*Exp'eau*, elle dut se demander sur le rivage de quel pays de fous son bateau venait d'accoster.

Cinq mois après la clôture de l'*Exp'eau*, la Présidence départementale du Secours Populaire reçut du maire d'Ozoir cet étonnant billet :

« Monsieur le Président,

Mon attention a été attirée sur les activités du Secours Populaire Français de la section d'Ozoir-la-Ferrière.

En effet il apparaît que l'association a organisé deux activités

importantes en 2002 et 2004, qui par ailleurs ont reçu le soutien de la commune, dont les résultats se sont avérés ou négatifs, ou tellement peu positifs que les retombées pour votre œuvre sont quasi-nulles. Il semble aux dires des personnes autorisées que ces manifestations n'ont en fait servi que les organisateurs locaux sans autre souci que leur aura personnelle.

Sans vouloir porter un quelconque jugement, ni m'autoriser une prise de position face à de telles hypothèses, il m'apparaît néanmoins utile de vous remonter cette information et de vous interroger en retour sur votre sentiment quant à l'action du Secours Populaire Français Ozoirien.

De votre propre avis dépendra la poursuite des relations de la collectivité.

Je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires qui vous seraient nécessaires et, dans l'attente de vous lire,

Je vous prie de croire, monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire, Jean-François Oneto

Le plus étonnant dans cette affaire est que les responsables départementaux du Secours populaire ne prirent pas vraiment la défense de leurs bénévoles. Une attitude qui eut pour effet de provoquer la démission collective de la trentaine d'adhérents ozoiriens. Ceux-ci décidèrent de poursuivre leur action caritative au sein d'une nouvelle association indépendante : Amitié, Cultures et Solidarités (ACS).

L'invitation

L'invitation m'était parvenue un mois plus tôt et j'avais jeté un coup d'œil distrait sur son contenu avant de la glisser dans les pages de mon carnet de rendez-vous. Madame Brunel, député de la circonscription, me priait d'honorer de ma présence une réunion organisée dans la salle des fêtes d'Ozoir-la-Ferrière. Sans doute va-t-elle nous présenter son bilan de mi-mandat, m'étais-je dit sans chercher à en savoir davantage.

Et puis j'avais oublié le petit carton d'invitation...

Ce jour d'hui, il réapparaît dans mon agenda ce qui m'ennuie un peu : j'ai à terminer un article difficile et ce pince-fesses tombe mal. D'un autre côté, comment refuser l'invitation d'une dame, fut-elle député ?

J'en suis là de mes réflexions lorsque mon téléphone sonne. C'est Fabienne.

Fabienne est une amie industrielle. Nos désaccords entretiennent le respect que nous nous portons l'un à l'autre. Elle est pdg d'une entreprise ozoirienne, je suis un affreux gauchiste (c'est du moins ce pour quoi Jean-François Oneto voudrait me faire passer). Elle a de l'argent, moi peu. Elle possède une grosse voiture avec intérieur en cuir, je conduis une vieille BX qui affiche 250.000 Km au compteur. Elle est Belge (vraiment), je n'envisage pas de me faire naturaliser, pas même pour payer moins d'impôts. Elle déteste José Bové, je le trouve sympathique avec sa grosse moustache gauloise et sa pipe de paysan cévenol. Elle est de droite ou de gauche

selon les jours, moi c'est plutôt le contraire. Elle est fidèle en amitié et possède un solide sens de l'humour. Moi aussi.

Cela nous permet de cheminer ensemble depuis dix ans.

Tant que nous n'entamons pas de conversations politiques, tout va bien. Quand cela nous arrive, l'un parle et l'autre hoche la tête en émettant de petits « hum hum » dont nul ne pourrait dire s'ils sont approbateurs ou réprobateurs. Chacun les interprète comme cela l'arrange. En général Fabienne est l'émettrice et moi le récepteur. Mais il arrive que les rôles s'inversent. Dans ce cas, le ton monte plus vite. Fabienne a du caractère.

- Salut, comment vas-tu ?, me dit-elle avec son habituelle jovialité.

« J'ai du boulot par dessus la tête et je me tâte pour aller au pince-fesses de Chantal Brunel ».

- J'ai reçu l'invitation moi aussi. Tu y vas ?

« J'hésite... »

- Allez, si tu y vas, j'y vais ! Je passe te prendre dans dix minutes ?

Le pince-fesses n'a rien à voir avec un bilan de mi-mandat : c'est un vrai meeting politique UMP en présence de Christian Jacob, ministre du gouvernement. Bref, le rassemblement rasoir à souhait. À l'issue des débats (pour autant que l'on puisse appeler « débat » une suite de monologues destinés à galvaniser les ardeurs militantes) je fais savoir à Fabienne que je n'ai pas l'intention de m'attarder du côté du buffet, pourtant considérable. Il y a sur cette rive quelques têtes qui ne me reviennent guère...

« Moi c'est pareil, me répond-elle. Juste un truc à demander à Brunel et puis je m'éclipse ».

Au moment de sortir, voici que je suis happé par Thierry Jallas, un Ozoirien qui souhaite m'entretenir d'un article récemment publié dans *Ricochets*. Thierry Jallas, catholique pratiquant et chaud partisan du libéralisme le plus débridé, ne peut admettre qu'il puisse y avoir quelque chose de louche entre la mairie et l'école Sainte-Thérèse à propos du château

de la Doure. Cela heurte ses convictions chrétiennes. Je suis quant à moi bien placé pour savoir ce qui se cache derrière la prétendue aide à un établissement privé. Nous voici donc partis l'un et l'autre dans une discussion animée jusqu'au moment où une montagne humaine semble vouloir se mêler à notre conversation. Aurait-elle quelque opinion sur le sujet débattu ? Pas du tout : le musculeux videur m'intime l'ordre de sortir sur le champ.

J'ose ne pas obtempérer : « Pourriez-vous me dire, ce qui vous autorise à me parler sur ce ton ? Je suis venu ici à l'invitation de madame la Député et j'aimerais pouvoir poursuivre tranquillement ma discussion ».

Le colosse hésite. Son regard passe par dessus mon épaule et semble se poser sur un objet situé dans mon dos. Je me retourne pour me retrouver nez à front avec... M. le Maire.

« Sortez », m'assène un Jean-François Oneto cramoisi. « Vous n'avez rien à faire en ces lieux. Vous êtes ici chez moi ».

- J'ignorais monsieur le Maire, que cette salle municipale faisait partie de votre patrimoine personnel ! Quoi qu'il en soit, je suis ici à l'invitation de madame Brunel et...

« Ce n'est pas vrai. Montrez moi votre invitation ».

- Comment pouvez-vous imaginer un instant que j'aurais pu venir à ce meeting sans y être invité ?

« Vous mentez, madame Brunel ne vous a pas invité ».

- Si vous en doutez, posez-lui donc la question.

Blanc de rage, monsieur le Maire file rejoindre la Député qui rond-de-jambise au milieu de sympathisants UMP.

Quelques instants plus tard le chevalier à la pâle figure est de retour : « Madame Brunel me le confirme, elle ne vous a pas invité. Alors, sortez ».

- Pas invité ? Moi ? Quel incroyable malentendu ! Il faut absolument que j'aille m'excuser auprès de madame la Député.

Et plantant là un Jean-François Oneto médusé, je me dirige vers mon hôte infidèle qui m'accueille néanmoins avec sa coutumière politesse.

« Monsieur Soulié... Comment allez-vous ? ».

Derrière moi, on continue de s'énerver : « Il n'a rien à faire ici, je veux qu'il sorte... ».

« Allons, Jean-François, faisons preuve d'ouverture, l'UMP est une grande famille », lui rétorque l'élue nationale.

- Je veux qu'il sorte.

L'accrochage dont je suis la cause dure ce que je veux bien qu'il dure, c'est-à-dire quelques longues minutes, avant que je ne me décide, par charité, à y mettre fin.

- « Peut-être s'agit-il d'une erreur de votre secrétariat », dis-je à madame la Député qui ne sait trop comment se sortir de la situation. « Cette invitation ne m'était sans doute pas destinée ! »

Chantal Brunel saisit immédiatement la perche qui lui est tendue : « Sans doute, mais je vous remercie néanmoins de votre présence parmi nous ».

- Je veux qu'il sorte, je veux...

- « Madame la Député, je crois comprendre que ma présence en ces lieux dérange quelque esprit étroit. Je vous quitte donc en vous remerciant encore pour votre aimable invitation. »

De retour à la maison, je reçois un coup de fil de Fabienne :

« Que s'est-il passé tout à l'heure ? J'avais un truc important à demander à Brunel et je n'ai pas pu en placer une. Elle ne m'a parlé que de toi ».

- En quels termes ?

« J'ai eu le sentiment que tu l'avais beaucoup amusée ».

La rumeur

« Une rumeur délirante provoque la panique ». Ce mardi 20 janvier 2004, ce titre provocateur barre la “une” du Parisien. Le quotidien a été prévenu, la veille, par le cabinet du maire d’Ozoir. Pourquoi avoir donné une telle importance à cette affaire ? Pourquoi un tel battage médiatique autour de ce qui relève à l’évidence du fantasme collectif ? Mieux vaudrait expliquer et rassurer. Alors ? Pourquoi ?

Tout commence fin décembre lorsque nos deux petites filles rentrent, très excitées, du collège Gérard Philipe. « C’est grave, nous assènent-elles. Il y a eu une bagarre entre une bande d’Ozoir et une autre de Tournan. Ceux de Tournan ont eu un mort. Alors, pour le venger, ses copains font des descentes à Ozoir et s’en prennent aux filles. Quand ils en tiennent une, ils lui donnent le choix entre « la tournante » (le viol collectif) ou le « sourire de l’ange ». Vous savez ce que c’est le sourire de l’ange ? Avec un rasoir on vous tranche la gorge d’une oreille à l’autre. La copine d’une de nos meilleures amies s’est fait violer et elle n’est pas la seule... ».

Le repas familial et une partie de la soirée vont se passer à rassurer et à expliquer à nos deux gamines que tout cela ne tient pas debout, que si de tels faits existaient nous en serions avertis, que des mesures auraient été prises, que des rumeurs de ce genre ne sont pas nouvelles (nous évoquons la plus célèbre d’entre elles qui traumatisa jadis la ville d’Orléans)... Les avons-nous convaincues ? Nous ne nous affolons pas : les vacances de Noël commencent et, c’est pour nous une évidence, la rumeur ne passera pas le cap de la nouvelle année.

Erreur, début janvier la rumeur semble toujours présente dans l’esprit de nos jumelles. « Puisque vous persistez à croire à ces bêtises, je vous promets de mener une enquête. Je vais voir dès demain les responsables des collèges de la ville et je vous fais un rapport. On est d’accord, les filles ? »

Bien entendu, à Marie Laurencin comme à Gérard Philipe, on me confirme que, très tôt avertis par des parents, les directeurs de ces deux établissements ont prévenu les services de police. Après enquête, ceux-ci ont confirmé que cette rumeur ne reposait sur rien. « Le lundi 12 janvier au matin la police est passée à Gérard Philipe (qui a retransmis l’info à Marie Laurencin le soir même) afin de prévenir les responsables qu’ils pouvaient rassurer leurs élèves, me confie la responsable du CDI. Les professeurs ont organisé des discussions avec leurs élèves et ont profité de l’occasion pour leur montrer combien il était nécessaire de multiplier ses sources d’information, de les critiquer, de les croiser... ». « D’ailleurs, ajoute-t-elle, la rumeur est aujourd’hui éteinte. Les adolescents se sont fait peur, il en prennent conscience et cela les amène à une salutaire réflexion ».

Une semaine plus tard, le samedi 17 janvier, alors que personne ne parle plus de la rumeur (si ce n’est pour s’en gausser), le maire d’Ozoir la remet à l’ordre du jour. Bien que connaissant parfaitement — au minimum depuis une semaine — les conclusions de l’enquête policière, il profite de la cérémonie des vœux pour affirmer avec force sa volonté d’en finir avec cette rumeur détestable. Et de conclure en levant le menton aux nues: « Je vais organiser une conférence de presse dans les jours à venir... »

De fait, le surlendemain, en même temps qu’il avertit le Parisien, le cabinet du maire d’Ozoir se charge de prévenir l’Agence France Presse qu’une conférence de presse va se tenir dans la salle des mariages.

Une rumeur? Pour les journaux, radios et télévision, c’est pain béni. Avec un truc comme ça, on est certain de titiller la

curiosité des lecteurs, auditeurs et téléspectateurs ; cela fait vendre du papier et gagner de l'audience...

Donc, le mercredi matin, conférence de presse. Bien entendu, les médias contactés se sont précipités : journaux, radios, télévisions... Pour entendre quoi ? Rien puisqu'il n'y a plus rien à dire. Quelques policiers affirment que cette rumeur ne tient pas debout (ce dont tout le monde est convaincu) et qu'il convient de rassurer enfants et familles (ce qui a été fait il y a près de dix jours). Bref, la montagne médiatique accouche d'une souris. « Beaucoup de tapage pour pas grand chose ; une simple circulaire aurait suffi », constatent les journalistes à l'issue de la conférence de presse.

Ce constat n'empêche pas les médias de largement répercuter cette pseudo information sur « la rumeur d'Ozoir ». Mais derrière les titres ronflants, le contenu des articles est vide...

En revanche, Jean-François Oneto et son service com peuvent se frotter les mains : on parle du maire dans les journaux, on l'interviewe à la radio, il passe à la télévision. Quelle publicité ! Quelle magnifique occasion de faire parler de soi à moindre frais... surtout quand on est en campagne électorale. Car l'élection cantonale – à laquelle le maire d'Ozoir se présente – se déroulera dans quelques semaines...

Quatre années après les faits il est une question que je continue à me poser : les policiers ayant fait part des conclusions de leur enquête aux responsables des collèges le 12, comment M. le maire a-t-il pu découvrir l'existence de cette rumeur cinq jours plus tard alors qu'à l'écouter « il est en contact permanent avec eux ».

J'aurai votre peau

En février de cette même année 2004, un Conseil municipal se tient au cours duquel M. Oneto fait preuve d'une rare gaité. Oubliant pour un temps les sarcasmes, il se laisse même aller à distiller quelques plaisanteries. Sur les bancs du public, cette attitude nouvelle en surprend plus d'un. Mon voisin se laisse aller à une confidence. « Jean-François Oneto sait que le siège de conseiller général du canton ne peut se jouer qu'entre lui et le candidat socialiste sortant, François Perrussot, qui est élu à Roissy-en-Brie. À priori ses chances sont minces car, si Ozoir vote à droite, Roissy et Pontcarré sont fortement marquées à gauche. Toutefois, les voix de gauche risquent de s'éparpiller à Roissy, où deux listes sont en concurrence. Perrussot ne faisant pas le plein au premier tour, Oneto peut profiter de cette division et passer. À condition toutefois (il a fait les comptes) qu'il n'y ait pas de candidat du Front National. Je suis prêt à parier que s'il se montre aussi confiant ce soir, c'est que l'accord est conclu ».

À l'issue des débats, le maire, souhaitant la bonne nuit à ses collègues, se laisse aller à un petit pronostic. Après avoir rappelé l'imminence du scrutin, il émet le vœu, un sourire sur les lèvres, que le vainqueur offre le champagne aux membres de l'honorable assemblée. Son seul adversaire sérieux ne résistant pas à Ozoir, il est tout à fait exclu qu'il vienne y offrir le champagne. Le message

est donc clair. Pour Jean-François Oneto les jeux sont faits : il se voit déjà occupant le fauteuil réservé au Conseiller général de notre canton.

Las ! Dès le début de la campagne officielle apparaît, sur le panneau réservé au Front national, l'affiche d'un candidat inconnu de tous mais dont on sait qu'il recueillera, sans même avoir à mener campagne, environ 15% des suffrages. Des voix dont Jean-François Oneto aurait eu un impérieux besoin pour espérer être élu...

Le jour du premier tour de l'élection cantonale, madame Bellas, conseillère municipale socialiste, discute avec quelques personnes de son entourage devant l'entrée du bureau de vote en attendant l'ouverture des portes. Monsieur le maire, détenteur du trousseau de clés, est en retard. Quand il arrive, madame Bellas s'avance vers lui pour lui souhaiter le bonjour. Jean-François Oneto l'ignore et, la porte une fois ouverte, s'engage à l'intérieur de la salle. Après avoir fait quelques pas, le maire s'arrête brutalement, effectue un demi tour, se dirige vers l'élue qui l'a salué quelques secondes plus tôt...

Selon madame Bellas et deux témoins M. Oneto aurait alors déclaré : « Vous, j'aurai votre peau ».

Pour la conseillère municipale, qui déclare avoir déjà reçu des menaces du maire, la coupe est pleine : elle décide de porter plainte.

Elle éprouvera une grande surprise lorsque l'affaire sera examinée par le Procureur : deux témoins affirmeront que jamais monsieur le Maire n'a proféré de menaces à son égard.

L'affaire sera classée sans suite.

Terrain à vendre

Ce soir-là, le Conseil municipal n'a pas attiré grand monde. Sur la trentaine de sièges mis à la disposition des habitants, trois ou quatre restent libres... Pourtant, au fond de la salle, un personnage de moi inconnu se tient debout, le dos appuyé à la porte d'entrée vitrée.

Les débats traînent en longueur et, comme je m'inquiète de l'heure à laquelle la séance sera levée, l'ordre du jour étant très fourni, un élu de l'opposition me fait passer un petit mot en me demandant d'avoir l'obligeance de le transmettre à la personne qui demeure debout au fond de la salle.

Je m'exécute et, après l'avoir lu, l'intéressé me fait part de son contenu :

« On me prévient qu'il est inutile que je demeure dans la salle ce soir, le point me concernant ayant été retiré de l'ordre du jour. Je vous remercie monsieur Soulié ».

- Vous connaissez mon nom ?

« Bien évidemment. Je lis régulièrement votre journal et je vous ai croisé une ou deux fois chez le libraire. Je suis M. Le Kiem, le directeur de Bricomarché ».

- Vous me voyez flatté de vous compter parmi nos lecteurs...

« Pour ce qui est de mon affaire, il s'agit de la négociation en cours à propos du terrain qui se trouve juste derrière Bricomarché, entre notre bâtiment et la voie ferrée. Si la commune acceptait de me le vendre, je pourrais m'agrandir et c'est pour moi une nécessité absolue car un Castorama va prochainement ouvrir ses portes à Pontault-Combault. C'est pour faire face à cette concurrence nouvelle que je suis en pourparlers avec la mairie. »

Depuis un instant le chargé de communication à la mairie

s'est approché. Il a visiblement envie de s'entretenir avec monsieur Le Kiem en dehors de ma présence. Je m'éloigne donc et, comme le sujet mis en discussion par les élus est pour le moment sans intérêt, j'en profite pour sortir quelques minutes dans le jardin.

Très vite M. Le Kiem me rejoint... « On vient de m'avertir que je serai reçu demain par M. Bariant, adjoint au maire chargé du commerce ».

- Votre affaire avance donc plutôt favorablement...

« Je l'espère. Merci encore et bonne soirée ».

Le lendemain matin, je m'empresse de passer un coup de fil à Christiane Laurent qui s'occupe de la régie publicitaire à Ricochets. « Tu devrais aller faire un tour du côté de Bricomarché. Le directeur est un lecteur du journal, essaie de lui proposer de prendre une pub ».

Une semaine plus tard, parcourant les rayons du magasin de bricolage, je me trouve nez à nez avec monsieur Le Kiem qui m'invite à passer dans son bureau. Et là, il me conte l'histoire que voici.

« Comme vous le savez j'avais rendez-vous, le lendemain du Conseil municipal, avec l'adjoint au maire chargé du commerce. Je pensais que nous allions parler de ma proposition d'achat d'un terrain communal. Eh bien pas du tout ! J'étais à peine assis que M. Bariant m'a déclaré : "On vous a vu hier au soir discuter avec M. Soulié. Monsieur le maire me charge de vous dire qu'il ne souhaite pas vous voir parler à ce monsieur". J'ai répondu à cet adjoint que je pensais être en droit de m'entretenir avec les personnes de mon choix. " Vous pouvez parler avec qui bon vous semble..., m'a répondu M. Bariant, mais pas avec celui-là ". »

- Monsieur Le Kiem, dis-je, une collaboratrice de Ricochets va sans doute vous contacter prochainement pour vous proposer de passer une publicité dans notre journal. N'en faites rien ! Même si cela n'est pas dans mon intérêt, je vous déconseille vivement de donner une suite favorable à cette

demande.

« Votre collaboratrice vous a devancé, monsieur Soulié ! Et, effectivement, je n'ai pas pris de publicité. En revanche je vous serais reconnaissant de me faire parvenir la prochaine facture de votre imprimeur. J'entends la payer sur mes propres deniers ».

Le terrain qui aurait été si utile à Bricomarché fut vendu par la Ville à un industriel qui n'en fit rien. M. Le Kiem céda la gérance du magasin de bricolage puis partit s'installer en province.

Pression !

J'aime beaucoup le magasin *Espace Temps* : j'y achète de bons livres, les cassettes d'encre pour mon imprimante, quelques fournitures de bureaux et mes journaux préférés. Surtout, je trouve-là, bien en vue sur son présentoir, le journal *Ricochets*. C'est un petit plaisir que je m'offre régulièrement...

Mais au fait, pourquoi *Ricochets* est-il si bien placé dans ce magasin ?

M. W, le gérant d'*Espace Temps*, m'avait affirmé un jour que les ventes de notre journal étaient bonnes mais que nous disposions d'un potentiel sans doute supérieur. Selon lui, une promotion plus efficace permettrait d'augmenter encore la diffusion. J'avais conclu de ces propos que cet homme fin, charmant et pince sans rire se laissait aller à nous lire...

Aussi suis-je déçu, ce matin, quand Monique et Jean-Pierre Le Cazoulat, les responsables des ventes, viennent m'avertir du fait que l'affiche du nouveau *Ricochets* n'est pas collée sur la vitrine d'*Espace Temps*.

Il y a pourtant tout sur cette affiche du dessinateur de presse Hugot : le scandale du cautionnement par la Ville de l'emprunt Sainte-Thérèse (emprunt permettant à l'établissement privé d'acheter un château et un parc dont il n'a pas besoin et dont on prive les Ozoiriens), le refus du maire d'évoquer ce sujet, et une référence à la patinoire, la toute dernière trouvaille du maire !

Me voilà donc parti chez *Espace Temps*...

« Monsieur le Directeur, je présume que si vous n'avez pas collé l'affiche annonçant la sortie de *Ricochets* c'est que vous l'avez



sans doute trouvée trop agressive. Accepteriez-vous quelque chose de plus convivial ? ».

Un sourire apparaît sur les lèvres de mon interlocuteur qui ne manque pas de me répondre à la franche marguerite.

- Une grosse partie de ma clientèle ayant ses enfants scolarisés à Sainte-Thérèse, j'ai jugé prudent de ne pas afficher votre dessin. Mais si vous disposez d'une affiche plus neutre, je la mettrai volontiers en place.

« Me voilà rassuré, j'ai craint un moment que vous n'ayez subi des pressions ! »

Pourquoi ai-je prononcé cette dernière phrase ? Elle porte en elle quelque reproche. Je m'en mords déjà les doigts et cherche un moyen élégant d'adoucir mon propos quand, à ma grande surprise, M. V. den P. me répond :

- Non, cette fois-ci il n'y a pas eu pression.

Voilà, de toute évidence, une invitation à pousser la discussion un peu plus loin. Je ne manque pas de la saisir.

« Pourquoi ? Ce fut le cas en d'autres temps ? »

- J'ai reçu voici quelques mois de M. Oneto une invitation à passer en mairie. Il me reçut d'abord avec grande amabilité

puis, changeant de ton, me tint ce discours pour le moins surprenant : «Vous avez, monsieur, une librairie qui attire à elle un grand nombre d’habitants d’Ozoir et des communes voisines. Vous devez donc faire preuve de la plus parfaite neutralité. Voilà pourquoi je vous demande de bien vouloir cesser la vente de *Ricochets* à partir de dorénavant.» Sidéré, je lui répondis que sa demande étant irrecevable je continuerais à vendre *Ricochets* ».

Depuis cet entretien, *Ricochets* est remarquablement placé, sur un présentoir adapté à son format, juste à côté de la caisse. Nul ne peut ignorer son existence.

Tee-shirts à gogo

Tous les ans, à la mi-septembre, le monde associatif ozoirien se retrouve pour une grande fête de rentrée. Deux gymnases de la ville sont mis à sa disposition afin que chacun puisse présenter ses activités aux habitants et enregistrer les nouvelles adhésions. Lancée par la précédente municipalité, la Journée des Associations était au départ ouverte à tous...

À l’automne 2004, la mairie décida que les deux gymnases accueillant l’ensemble des associations étaient trop petits pour que toutes les demandes soient acceptées. On procéda donc à une « sélection ». Ce fut le mot employé. Les premières victimes qui se virent ainsi refuser le stand auquel elles aspiraient protestèrent mais en vain. Elles organisèrent alors une visite des deux gymnases le jour J et apportèrent la preuve irréfutable (photos à l’appui) que la place ne manquait pas : la décision était donc bien politique.

L’année suivante, le refus de stand étant renouvelé, les adhérents de « Paroles d’Ozoir » décidèrent de marquer le coup de façon amusante.

Assurés de leur droit, ils avaient en temps et heure confirmé leur participation toute légitime à cette manifestation.

Comme l’écrivait alors Isabelle Soulié dans «*Ricochets*» :

« Chaque année, en effet, nous avons le plaisir d'y rencontrer d'autres responsables associatifs, d'expliquer aux visiteurs les modalités de notre soutien à un orphelinat à Madagascar, de recevoir des inscriptions pour nos « dicOzoir » ou notre soirée poésie, et d'enregistrer des abonnements à notre journal «*Ricochets*»...

Ah! «*Ricochets*» justement! Voilà bien où le bât blesse. Il n'est pas gentil ce journal, pas sage du tout, pensez: il dit des vérités qui ne correspondent pas à celles que la propagande municipale voudrait ériger en dogmes infaillibles. Il ouvre ses pages à n'importe qui capable de tenir un porte-plume ou de taper sur un clavier d'ordinateur, quelle que soit sa position politique ! Insupportable dans une ville dirigée par un maire comme celui que nous avons et par une équipe à sa botte (...)

Oui, à sa botte, car Antoinette Jarrige, adjointe chargée de la vie culturelle et associative, qui jusqu'à présent avait tenu à maintenir vaille que vaille les apparences d'une démocratie locale en répondant favorablement à nos demandes, a signé elle-même la lettre nous refusant un stand cette année-là.

(1)

« Le prétexte ?, poursuit Isabelle Soulié : manque de place dans l'espace « Horizon » ! Il avait fallu, nous disait-elle, opérer une «sélection» parmi les associations demandeuses. Au courrier de notre président Claude Le Bihan demandant quels avaient été les critères de cette «sélection» (brrr! ce mot il fait froid dans le dos...) et si ceux-ci avaient été définis en conseil municipal ou tout au moins en commission, bien évidemment il ne fut fait aucune réponse. L'impolitesse rejoignait l'arbitraire. »

On refuse un emplacement à «Paroles d'Ozoir»? L'association sera quand même présente.

L'impression d'un tee-shirt déclinant ses activités en blanc

(1) curieusement, madame la Première adjointe signe toutes les lettres de refus... M. Oneto signant, lui, les lettres d'acceptation.

sur fond bleu marine est vite décidée. Sans chercher à faire pression sur qui que ce soit, il est demandé à l'avance aux lecteurs de *Ricochets* s'ils sont d'accord pour jouer les hommes sandwiches lors de leur visite auprès des stands.

« C'est ainsi que nous vîmes arriver dans la salle des personnes que nous n'avions jamais rencontrées portant sur la poitrine, parfois en famille, l'inscription «Je lis Ricochets», avec dans le dos la liste de nos activités. On s'amusa beaucoup à voir la présidente départementale du Medef proposer un de nos tee-shirts à une élue municipale, notoirement de droite, qui l'endossa aussitôt prouvant ainsi la réelle pluralité politique de notre lectorat.

Les amis, les bénévoles de l'association étaient là aussi, bien sûr. Nous étions nombreux. Ainsi, le maire, flanqué d'une adjointe, ne put parcourir le gymnase Bouilloche qu'entouré d'une marée bleu marine qu'il faisait semblant d'ignorer mais qui l'empêchait de se retourner, l'obligeant à aller de stand en stand d'une démarche en crabe peu compatible avec son habituel goût pour les bains de foule et les poignées de mains. Les rieurs étaient de notre côté. »

Et l'auteur de l'article de conclure sous la forme d'un pied de nez adressé au censeur : « Merci monsieur le maire: votre... «maladresse», en nous refusant notre droit élémentaire, nous a procuré une publicité à laquelle nous n'aurions pas pensé sans vous. Plusieurs centaines de tee-shirt se succédant toute la journée, allant d'une salle à l'autre, d'un stand à l'autre, c'est une communication beaucoup plus efficace qu'un panneau recouvert de toile de jute et une planche sur tréteaux. Et puis ça fait parler. Ceux de nos concitoyens qui ne connaissaient ni *Paroles d'Ozoir* ni *Ricochets* savent maintenant que nous existons, que nous avons de bonnes têtes et le sens de l'humour, et, surtout, que rien ne peut nous abattre. Surtout pas la mesquinerie. »

Fausse déclaration

Quelques semaines plus tard, j'assiste à un Conseil municipal qui va me permettre de découvrir un nouvel aspect du caractère de l'homme qui préside aux destinées de notre commune... J'avoue avoir oublié aujourd'hui quel était l'ordre du jour de ce Conseil. Mais ce dont je me souviens parfaitement, c'est de l'incident qui éclata en fin de séance.

Ce soir-là, donc, au moment où la parole est donnée au public, un intervenant demande au maire les raisons pour lesquelles certaines associations ont été privées de stand lors de la Journée de septembre. Et monsieur Oneto de s'offusquer du procès d'intention qui semble lui être fait. Si certaines associations n'ont pu bénéficier de stand, c'est que la place manquait. D'ailleurs, monsieur le Maire a d'autres chats à fouetter et ne se mêle pas de ces histoires-là.

Une élue de l'opposition insiste, poliment mais fermement : « Pourriez-vous nous dire quels sont les critères retenus pour opérer la sélection entre les associations bénéficiant d'un stand et celles à qui c'est refusé ? »

- Les premiers inscrits sont acceptés, les derniers ne le sont pas. Quand il n'y a plus de place, il n'y a plus de place... C'est aussi simple que cela.

Cet échange terminé, je demande la parole bien décidé à apporter quelque correctif à la thèse officielle.

« L'association « Paroles d'Ozoir », dont je suis membre, a été l'une des toutes premières, au début du mois de juin, à déposer sa demande de stand pour la Journée des Associations de septembre. Et quand elle l'a fait, l'employée municipale

chargée de l'organisation de cette manifestation lui a répondu que sa demande était enregistrée, qu'il n'y avait aucun problème et qu'elle recevrait une confirmation écrite dans les semaines à venir... "Confirmation" qui nous est parvenue, courant août, sous la forme d'une lettre de refus signée par madame Jarrige. L'argument de la date d'inscription n'est donc, à l'évidence, pas recevable.

Quant à celui du manque de place, il me semble tout aussi contestable. En effet, une seconde association, Amitié, Culture et Solidarité (ACS) s'étant vu, elle aussi, refuser un stand fut reçue à sa demande par M. le Maire moins d'une semaine avant la journée des Associations. Après avoir entendu ses représentants, M. Oneto leur déclara : « Finalement, je vais vous accorder ce stand, il y a de la place. En revanche, « Paroles d'Ozoir » peut toujours se broser, je ne leur ferai certainement pas ce plaisir ».

Lorsqu'il est mis face à ses dérapages, Jean-François Oneto a toujours la même attitude : il attaque.

- Ce que vous affirmez là est un tissu de mensonges. C'est comme tout ce qui figure dans votre journal qui n'est rien d'autre qu'un torchon...

« M. le Maire, s'il s'agit de mensonges, j'en appelle aux personnes présentes lors de cet échange qui s'est déroulé devant témoins. Outre les représentants de l'association ACS, il est une personne qui peut confirmer que je ne mens pas puisqu'elle a assisté à la scène. Je veux parler de madame Jarrige, votre première adjointe ».

- Madame Jarrige n'a pas à répondre Monsieur. C'est moi qui distribue la parole ici, pas vous.

Quelque temps plus tard, je rencontre deux des responsables d'ACS qui me déclarent avoir obtenu du maire d'Ozoir un rendez-vous qu'ils sollicitaient de longue date . « Nous lui demandons depuis des mois un local afin d'entreposer le matériel que nous stockons avant de le diriger vers le village du Tiers-Monde auquel nous portons assistance. Il nous

l'avait jusqu'ici refusé mais semble avoir changé d'avis ».

- On n'a jamais rien sans rien avec M. Oneto. Qui a établi le contact : lui ou vous ?

« Lui ».

- Et comment l'a-t-il fait ?

Après réflexion, l'un de mes interlocuteurs se souvient avoir été contacté très peu de temps après le Conseil municipal au cours duquel je suis intervenu.

« Il m'a dit, assez brutalement : Vous, j'ai deux mots à vous dire. Se serait-il passé quelque chose de particulier lors de ce Conseil ? »

Je raconte le contenu de mon intervention (ainsi que la réponse du maire) avant de conclure : « Voulez-vous parier que je figurerai d'une manière ou d'une autre dans le deal qui vous sera proposé lors de votre prochaine rencontre avec M. Oneto ? ».

« Alors là, tu exagères, tu le fais plus noir qu'il n'est ».

Trois jours plus tard, quatre représentants d'ACS (ils ont pris leurs précautions !) sont reçus par le maire, une nouvelle fois en présence de madame Jarrige. À peine assis, Jean-François Oneto se montre très direct : « Je suis prêt à mettre à votre disposition le local que vous me demandez pour peu que vous me signiez un papier dans lequel vous déclarez que tout ce qu'a dit M. Soulié lors du dernier Conseil municipal est faux. »

La délégation d'ACS refusa de signer ce qu'elle considérait comme un faux témoignage.

L'association caritative n'obtint alors pas son local.

Lâcher de ballons

Été 2006 : « Paroles d'Ozoir » dépose comme d'habitude une demande de stand pour la journée des associations du mois de septembre. Celle-ci, bien entendu, est refusée. Toujours ce « manque de place ! » Un an après l'opération Tee-shirts (qui a connu le succès que l'on sait) nous avons mis au point une réponse plus aérienne...

Dans le garage de ce couple de militants associatifs ozoiriens, notamment connu et apprécié pour sa bonne humeur, ses compétences et sa disponibilité légendaire, les ballons gonflés à l'hélium se cognent la tête contre le plafond. Regroupés par paquets de dix, ils sont rattachés à un calicot très léger ventant les mérites des diverses activités de « Paroles d'Ozoir. » À l'heure convenue, une cinquantaine d'adhérents de l'association prennent livraison. Rendez-vous à côté de la caserne des pompiers pour le début du défilé.

Sur place, les ballons orange s'élèvent dans les airs, retenus par les ficelles soigneusement tenues en main. Le cortège s'ébranle vers l'entrée du gymnase. Que va-t-il se passer si celle-ci leur est refusée ?

Par bonheur, nul gardien patibulaire n'est présent. En moins d'une minute le gymnase est investi et les manifestants sont accueillis par les sourires complices des responsables associatifs plus chanceux qui bénéficient d'un stand. « On vous attendait. On trouvait même que vous étiez longs à venir ».

Bel exemple d'opposition passive exercée par procuration...

Dans un coin du gymnase, Philippe Dupuit, le directeur de cabinet du maire, a son téléphone portable : « Ils ont des ballons au bout desquels ils ont accroché des banderoles. Ils viennent de les lâcher dans le gymnase : il y a des applaudissements et des rires. Que fait-on ? » Difficile de « faire quelque chose » maintenant que sont déployés les grands calicots de « Paroles d'Ozoir ». Ils resteront pendus au plafond du gymnase jusqu'à ce que, l'hélium ayant diffusé à travers les parois poreuses des ballons, les calicots finissent lentement par redescendre au niveau du sol. Il en restera cependant encore un bon paquet en l'air en fin de journée.

Le Maire d'Ozoir-la-Ferrière
à M. Le Bihan, Président de « Paroles d'Ozoir »

« Monsieur le Président,
À l'occasion de la fête des associations qui s'est déroulée le 9 septembre dernier, vous avez lancé des ballons gonflés à l'hélium dans la salle des fêtes. Un rapport d'information établi par la police municipale relève ces circonstances. Sans pouvoir préjuger de la dangerosité de ce matériel à l'intérieur d'un bâtiment, je vous précise que je conserve le rapport d'information établi à cette occasion, et ce sans préjudice des autres voies de recours que pourrait appeler cette situation. Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Le maire, Jean-François Oneto »

Claude Le Bihan
à Monsieur le Maire d'Ozoir-la-Ferrière
« Monsieur le maire,
(...) Vous faites semblant de croire que le lâcher de ballons gonflés à l'hélium organisé par Paroles d'Ozoir lors de la journée des associations a mis en danger la sécurité des personnes présentes dans la salle Horizon. Et vous vous

réservez le droit de poursuivre l'association que j'ai le bonheur de présider.

Gardez-vous en ! À l'inverse de nos ballons, le tribunal pourrait éclater... de rire.

L'hélium est en effet ce que l'on appelle en chimie un gaz neutre. Autant dire qu'il n'explose pas et ne brûle pas. C'est pourquoi il est couramment utilisé, par exemple, pour gonfler des montgolfières.

Notre lâcher dans la salle Horizon étant sans danger, j'en déduis que votre courrier vise un autre but que celui de nous inciter à la prudence...

Ayant appris à vous connaître, je devine que l'objectif poursuivi est de nous faire passer pour des gens irresponsables. D'où cette mise au point que je me permettrais de diffuser si cela s'avérait nécessaire.

Mais au fait, pourquoi ces ballons d'un bel orange, couleur de la démocratie en Ukraine et à Ozoir ?

Pour protester avec humour contre l'interdiction que vous nous faites depuis deux ans de tenir un stand lors de la journée des associations. Le 9 septembre dernier vous nous avez refusé un bout du plancher de la salle Horizon : nous avons occupé les espaces aériens.

Vous êtes, monsieur le Maire, le géniteur de la créativité des adhérents de « Paroles d'Ozoir ». Vous les poussez à imaginer chaque année de nouvelles façons de faire connaître leurs activités à la population. Soyez-en remercié et croyez bien que nous nous emploierons toujours à répondre à votre attente grâce à des stratégies légales et humoristiques mettant en évidence vos talents de démocrate.

Mariage

« Monsieur Loyer, vous êtes un irresponsable. En procédant, sans autorisation, au mariage de ces jeunes gens, vous avez pris le risque de voir leur union annulée par le Préfet. C'est scandaleux et j'entends donner à cette affaire tout le retentissement qu'elle mérite ».

Dans la salle du Conseil, l'ambiance est une fois de plus à la tragi-comédie. Et, comme d'habitude, le public (du moins celui qui sait raison garder et ne pas boire les paroles de Jean-François Oneto comme Socrate but jadis la ciguë) s'interroge pour savoir ce qui se cache derrière ce nouvel esclandre.

Jacques Loyer, l'ancien maire d'Ozoir, se charge de relativiser.

« Vous vous lancez une fois encore dans un procès douteux n'ayant d'autre objectif que de me faire passer pour un irresponsable. Vous êtes coutumier du fait et je suis bien décidé maintenant à ne plus me laisser couvrir d'opprobre sans réagir. Que me reprochez-vous au juste? D'avoir procédé à la cérémonie de mariage d'un couple de jeunes Ozoiriens après que les parents de la mariée – des amis – m'aient fait part de leur souhait de me voir présider la cérémonie? Il n'y a là rien d'original et surtout rien de condamnable ».

Jacques Loyer étant simple conseiller municipal, il a fallu, pour qu'il puisse officier, obtenir l'accord de madame Fleury, l'adjointe au maire d'astreinte ce samedi-là. Celle-ci n'a

fait aucune difficulté. Toutefois, le matin de la cérémonie, constatant que les services de la Ville avaient omis d'avertir la préfecture du changement d'officiant, il fut convenu que Jacques Loyer présiderait la cérémonie et prononcerait le discours mais que madame l'adjointe signerait le registre, étant la seule habilitée à le faire en raison de cette erreur des services. « Cette histoire est donc sans intérêt », conclut l'ancien maire avant de demander à l'adjointe de confirmer ses propos.

Partagée entre la crainte de perdre son poste pour trahison et le fait qu'il lui est difficile de nier l'évidence compte tenu de la présence de nombreux témoins au mariage... celle-ci hésite. Elle finit toutefois par susurrer d'une petite voix : « Oui, c'est bien ainsi que les choses se sont passées ».

Fin du premier acte.

Le second va se dérouler lors du conseil municipal suivant, avec les mêmes acteurs, mais devant un public un peu différent. Rien au départ ne laisse penser qu'un orage se prépare. Jusqu'au moment où madame Jarrige, la première adjointe, se lance dans un a parté à propos de ces mariages entre français et étrangers qui, selon elle, n'ont d'autre objectif que de permettre la régularisation des sans papiers. Étonnante intervention qui n'a aucun rapport avec les points à l'ordre du jour. Cependant, pour l'observateur attentif, la petite lanterne vient de s'allumer. Chaque fois que l'équipe majoritaire décide de se lancer dans un processus de mise en accusation, elle fonctionne de la même manière. Les rôles sont distribués à l'avance et chacun des intervenants a appris son texte par cœur. Les acteurs étant mauvais, je devine que l'on se prépare à basculer du déroulement normal de la démocratie dans sa caricature.

« À ce propos, je souhaite revenir sur les déclarations de monsieur Loyer lors du dernier Conseil municipal », déclare Jean-François Oneto qui saisit la perche tendue par sa première adjointe. Et de reprendre sur le mode sarcastique

(« pas étonnant qu'avec des gens comme vous la commune ait été si mal gérée durant six ans ») les accusations proférées un mois plus tôt.

Deux éléments nouveaux étaient cette seconde attaque.

D'abord le « témoignage » de madame Fleury qui, revenant sur sa déclaration antérieure, affirme ne pas avoir donné son accord à Jacques Loyer pour qu'il officie à sa place. Lorsqu'une femme honorable se livre à pareille volte-face, il est légitime de s'interroger sur ses raisons.

Le second aspect nouveau est le glissement effectué dans l'acte d'accusation. Jacques Loyer n'ayant finalement pas grand chose à se reprocher dans cette affaire, on s'efforce de lui coller sur le dos l'organisation d'un mariage arrangé. En effet, si la mariée est française de souche, il en va autrement de son époux, d'origine étrangère. Bien entendu les papiers de celui-ci sont parfaitement en règle sans quoi jamais le mariage n'aurait été accepté par la Préfecture. Mais en politique la perception des événements compte parfois davantage que les faits. Surtout quand on sait organiser leur mise en scène avant d'en gérer l'exploitation médiatique.

Sans perdre un instant M. Oneto intervient donc pour dénoncer l'incompétence de Jacques Loyer dans ce mariage sur lequel il laisse planer la menace d'une demande d'annulation.

Cette longue farce distille la gêne au sein d'un public qui ne comprend pas vraiment ce qui se passe. Dans ses rangs, un monsieur et une dame commencent à manifester leur mécontentement. « Mais, c'est de notre fille et de son époux dont parle monsieur le Maire, s'exclament-ils offusqués. Comment peut-il dire des horreurs pareilles ? ». La mère rougit de honte et de colère mal contenue. Le père pâlit mais reste coi. Un voisin juge utile de leur expliquer les tenants et les aboutissants de cette situation absurde mais si douloureuse pour eux. « Vous ne voyez pas que l'on est en pleine comédie ? Les accusations portées, les menaces proférées... tout cela vise à faire passer Jacques Loyer pour un irresponsable ».

- Alors c'est encore plus grave, lâche le père de la mariée qui se met à apostropher le maire en des termes choisis.

Jean-François Oneto ne s'attendait pas à cette réaction venue du public. Décontenancé, il tente en vain de rassurer les parents qu'il vient d'humilier, leur assurant qu'il n'a pas voulu les blesser et qu'il va tout faire pour essayer d'arranger les choses.

À l'issue de ce Conseil mouvementé, une jeune femme, élue de la majorité municipale, s'approche des parents. « Je voulais vous dire que je suis choquée par ce qui vient de se passer. Je vous présente mes excuses pour les propos tenus par M. Oneto. Son attitude m'a scandalisée. On n'a pas le droit de jouer avec les gens comme vous à seule fin de se lancer dans de basses manœuvres politiques. On n'a pas le droit de faire preuve d'un pareil cynisme. Je suis désolée de n'être pas intervenue sur l'instant, choquée que j'étais par ce que j'entendais. Maintenant je suis humiliée à l'idée de faire partie de cette équipe ».

Elle n'en restera pas longtemps membre. Quelques semaines plus tard, madame Monique Grall quitte définitivement l'équipe Oneto.

Dinosaure

Que savent les électeurs d'une commune sur les compétences réelles et les qualités humaines de ceux qui sollicitent leurs suffrages ? Le plus souvent pas grand chose.

Pourtant, combien de candidats acceptent-ils de figurer sur les listes uniquement « pour rendre service » ? Ils sont pleins de bonne volonté, certes, mais la bonne volonté ne suffit pas toujours, et les premiers mandats se révèlent souvent assez calamiteux. Par bonheur, les employés municipaux qui ont, eux, les compétences, sont là pour éviter certains dérapages. Encore faut-il que les « politiques » acceptent de les écouter...

Comment expliquer un tel manque de connaissance chez chacun d'entre nous lorsqu'il s'agit des affaires locales ? Cela semble anormal dans une société où l'information est surabondante.

L'un des premiers responsables de cet état de fait est le BMO (bulletin municipal officiel), dernier dinosaure encore en activité sur le territoire de la République française. Le BMO a l'aspect extérieur d'un journal, sa mise en pages est celle d'un journal, les photos qu'on y trouve ressemblent à celles que l'on trouve dans d'autres journaux... mais ce n'est pas un journal. C'est un organe de propagande. Et il ne peut en aller autrement dans la mesure où celui qui en assume la responsabilité en tant que Directeur de publication est le maire ou, plus rarement, l'un de ses adjoints. Tant que l'information municipale ne sera pas confiée à des journalistes professionnels et indépendants, les habitants des 36000

communes de France seront sous-informés.

Rien d'étonnant alors à ce qu'ils s'intéressent peu à la gestion et au devenir de leur commune, se contentant de prendre acte de ce qui se voit. C'est la raison pour laquelle la plupart des maires basent leur réélection sur l'entretien des rues et des trottoirs ainsi que sur le fleurissement de leurs villes. Combien de fois ai-je entendu dire : « Les trottoirs, les fleurs et les crottes de chien, voilà ce qui compte. Le reste, les gens s'en foutent ».

Il arrive pourtant, de temps à autre, que le législateur fasse un petit geste. Petit, le geste. Mais tout de même...

Ainsi en alla-t-il, en février 2002, lorsqu'une loi fut votée qui allait obliger les maires à ouvrir les colonnes de leurs bulletins municipaux aux représentants des différents courants politiques siégeant au Conseil municipal. Louable décision... d'une efficacité proche de zéro.

En effet, les opposants, pour pouvoir développer leurs arguments (ce qui enrichirait le débat démocratique) ne disposent en général que de modestes espaces. Si modestes, qu'ils sont contraints, faute de place, à des dénonciations caricaturales les faisant passer pour des critiqueurs invétérés (1). Il en ira ainsi tant que les maires contrôleront le contenu rédactionnel des BMO avec la plus parfaite partialité

En 2002, à Ozoir-la-Ferrière, même ce petit bout de semblant de début de liberté d'expression instillé par la loi de février 2002 parut semble-t-il exagéré à son maire. Quand les élus de la minorité, forts de leur nouveau droit, demandèrent à

(1) Les dossiers abordés étant complexes il faudrait, pour les analyser sereinement des pages entières d'explications et de schémas. À Ozoir, Ricochets sort au rythme de quatre numéros par an et compte entre 8 et 12 pages d'un format A3 (30 cm de large, 42 cm de haut) dont en moyenne trois sont consacrées à la politique locale. Cela suffit à peine pour aborder les grands sujets relatifs à la commune.

s'exprimer dans *Ozoir Magazine*, M. Oneto commença par demander l'établissement d'un règlement interne définissant les règles du jeu. Cela prit du temps... Puis il fit traîner les choses durant des mois, se hâta avec lenteur, gourmanda ceux qui exigeaient plus de célérité dans le respect de la loi et les punit en repoussant encore sa décision. Tant et si bien que, après deux années d'obstruction, ses adversaires se décidèrent à porter le conflit devant les tribunaux.

En attendant que la Justice se saisisse de leurs plaintes les élus minoritaires demandèrent à *Ricochets* qu'il leur ouvre un espace d'expression dans lequel ils auraient la possibilité d'expliquer leurs positions et, le cas échéant, de répondre aux attaques dont ils continuaient de faire l'objet dans les publications de la Ville sans jamais pouvoir s'exprimer en retour.

La rédaction refusa tout d'abord d'ouvrir une «tribune libre». Elle ne voulait pas apparaître comme le porte-voix d'un quelconque parti politique. Puis, après bien des hésitations, elle finit par admettre qu'il y avait une forme d'incohérence à donner la parole à M. Dupont (dans les pages réservées au courrier des lecteurs) et pas à M. Durand au prétexte que ce dernier s'exprimait au nom d'une famille de pensée organisée mais privée de parole par la volonté d'un homme.

À l'été 2005, *Ricochets* offre donc une page à l'expression politique... Mais pour la Rédaction, cette mesure est temporaire. Elle cessera dès que les colonnes d'*Ozoir Magazine* seront ouvertes aux élus minoritaires par décision judiciaire, ce qui ne saurait tarder. De fait, quatre mois plus tard, la Justice tranche et le maire est condamné (2).

Pourtant, en dépit de cette apparente victoire, les groupes d'opposition vont continuer de s'exprimer dans *Ricochets*. J'en explique la raison, dans le numéro de décembre 2005.

(...) À l'issue de deux longues années de procédure, le Tribunal administratif vient d'enjoindre le maire d'Ozoir d'ouvrir un espace d'expression dans « l'ensemble des supports

d'information générale de la commune », dans les deux mois, et sous astreinte de 150 € par jour de retard à l'expiration de ce délai. Le dernier numéro d'«Ozoir Magazine» comporte un appendice illisible de quatre pages dans lequel les élus des groupes d'opposition disposent d'un timbre poste pour s'exprimer. Il est vrai que la loi ne précise pas quelle doit être la taille de l'espace mis à disposition. À Ozoir cette taille étant aussi microscopique que l'ouverture d'esprit de son premier magistrat, «Ricochets» continuera donc à donner la parole aux élus bâillonnés... et à tous les autres. »

Depuis lors, rien n'a changé : si la loi semble respectée, elle est en fait contournée. La raison en est qu'à aucun moment il n'est précisé dans le texte législatif quelle quantité minimum de texte doit être accordée à chaque groupe politique. Surtout, rien n'est dit sur les délais de livraison des articles. Cela peut sembler secondaire mais...

Automne 2006 : Dans un numéro spécial consacré à la rentrée scolaire ozoirienne, M. le maire figure en couverture sur une photo où on le voit accompagner dans leur manifestation les parents et les élèves de l'école Plume-Vert dont une des classes est menacée de fermeture. Il faut dire que le sujet est d'actualité tant la mobilisation est forte. On trouve, en pages intérieures, un compte-rendu détaillé de toutes les démarches accomplies par la municipalité pour s'opposer à cette fermeture. Feuilletant la brochure, je tombe sans le chercher vraiment sur le petit article signé par madame Bellas, chef de file de l'opposition de gauche. Compte tenu de la place dont elle dispose je ne m'attends pas à des déclarations fracassantes. Son point de vue sur le sujet m'intéresse toutefois.

Quelle n'est pas ma surprise en découvrant que la première des socialistes aborde un thème n'ayant aucun rapport avec l'actualité brûlante dont il est fait état par ailleurs. Quel manque d'à propos, me dis-je. C'est totalement hors sujet. Ce raté me surprend d'autant plus que le rôle de madame Bellas n'a pas été secondaire dans cette affaire. Les parents

d'élèves de Plume Vert m'ont rapporté combien elle s'est démenée auprès de ses amis politiques, majoritaires au Département et à la Région, pour qu'ils appuient le dossier auprès des responsables académiques. Alors, pourquoi ce silence ?

J'obtiens l'explication quelques jours plus tard en rencontrant l'intéressée lors d'un vernissage.

« Comment aurais-je pu parler de cet événement dans mon article alors qu'il ne s'était pas produit ? », me confie l'élue désabusée.

- « Pas produit » ? Je ne comprends pas.

« Avez-vous une idée des délais imposés par M. le Maire pour ce qui est de la livraison de nos articles ? »

- Quelques jours tout au plus. Il en allait ainsi lorsque j'avais la responsabilité d'Ozoir Magazine.

« Eh bien les temps ont changé... M. Oneto exige que nous lui remettions nos articles trois mois avant parution. Trois mois entendez-vous ! Mon papier, pour être accepté, a donc été remis en juillet, bien avant que nous sachions qu'une classe était menacée de fermeture. »

Mauvais perdant

On ne peut pas toujours gagner une élection. Il arrive même qu'on en perde ce qui conduit, parfois, à la sagesse. Dans le cas contraire, lorsqu'on refuse le verdict des urnes, il arrive que l'on cherche des raisons à son échec et plus on en cherche de bonnes, plus on en trouve de bien médiocres.

C'est une constante, le mauvais perdant essaie toujours de faire passer l'adversaire victorieux pour déloyal ou tricheur. Cela arrive, mais personne n'est jamais totalement coupable... ni totalement innocent. Et puis les moyens dont disposent les candidats locaux sont en général assez modestes.

Battu à la régulière en 2005, *annus horribilis* au cours de laquelle il subit une défaite cinglante dans une cantonale qu'il considérait comme gagnée, M. Oneto aurait donc pu prendre la chose avec philosophie. Il préféra déposer un recours devant le tribunal administratif en vue d'obtenir l'annulation du scrutin.

Dans ces périodes de grande exaltation que sont les élections, beaucoup de candidats perdent à la fois le bon sens et celui du ridicule. Le recours de Jean-François Oneto n'avait pratiquement aucune chance d'aboutir. Mais nul n'osa le lui dire. Il y aurait de quoi bien rire à évoquer les deux premiers arguments mis en avant par le maire d'Ozoir (l'histoire d'une photo soi-disant truquée et celle d'une affiche collée à un endroit interdit) mais ce serait un peu long. Aussi n'en

retiendrai-je qu'un seul : celui me concernant et dont je fus le héros involontaire.

Voici comment je rendis compte de cette risible aventure dans *Ricochets*...

« Lors de l'audience, pour convaincre les juges d'annuler le scrutin, le candidat Oneto a insisté sur le rôle joué par Ricochets, journal à l'impact considérable (si, si, il a dit cela): "Ricochets est paru avant l'élection sous la forme d'un numéro spécial de huit pages, alors que les précédents numéros n'en comptaient que quatre. Et dans ces huit pages il était écrit des choses faisant le jeu de mon adversaire".

Les juges ne sont pas tombés de la dernière averse, c'est là leur moindre défaut. Lorsque le représentant du ministère public a pris la parole, le candidat Oneto a compris qu'il avait poussé le bouchon un peu loin.

"Ricochets est un journal indépendant et ses journalistes ont le droit d'écrire ce qu'ils veulent. À moins que M. le Maire estime que les journalistes n'ont pas le droit de s'exprimer; auquel cas il faut fermer tous les journaux". Puis, constatant que depuis sa création Ricochets comptait huit pages et que le numéro paru avant les élections était un numéro comme tous les autres (il avait pris soin de compter les pages, lui...), il a demandé au Tribunal de "ne pas donner suite à ces enfantillages".

Le Tribunal n'a pas donné suite et le candidat Oneto a été débouté.

Trois jours avant l'audience, M. le Maire avait réuni ses colistiers pour leur déclarer: "L'élection sera annulée, cela ne fait pas l'ombre d'un doute. Préparez-vous à repartir en campagne dès janvier". Il arrive donc que l'on se trompe... même lorsque l'on est convaincu d'avoir toujours raison.»

(voir aussi dans les pages compléments)

«Cessons ces gamineries»

Durant les mois qui suivent l'échec de Jean-François Oneto à l'élection cantonale, les relations qu'il entretenait jusqu'alors avec M. Perrussot, son adversaire vainqueur du scrutin, vont aller en se dégradant. Jean-François Oneto songe-t-il déjà à la revanche qui se tiendra dans... six ans ? Si tel est le cas, la stratégie visant à tenir à l'écart des affaires ozoiriennes le Conseiller sortant réélu ne va pas être facile à mettre en place. Défenseur des intérêts du canton dont fait partie notre commune, François Perrussot est incontournable pour l'obtention des subventions versées par l'Assemblée départementale. En outre, l'adjoint au maire socialiste de Roissy-en-Brie, est très connu chez nous, surtout dans le milieu associatif. Que l'on inaugure un salon de peinture, remette des médailles à des sportifs, commémore le sacrifice des soldats tombés pour la France... ses discours sont appréciés pour leur fraîcheur revigorante appuyée sur une culture évidente. Il arrive même qu'ils fassent rire. L'homme a donc en ville une bonne image.

Il y a vernissage, ce soir, dans la salle des fêtes. Après avoir apprécié les œuvres d'art proposées, je me trouve à discuter près de l'entrée de l'ancien gymnase avec M. le Conseiller général et deux de ses amis ozoiriens. Apparaît M. Dupuit, directeur de cabinet de Jean-François Oneto. L'homme de l'ombre grommelle un vague bonjour en direction des deux ozoiriens avec lesquels nous sommes en conversation, m'ignore totalement et... refuse de serrer la main que lui tend M. Perrussot.

Notre stupeur n'est pas feinte. En effet, une fois la bataille électorale terminée, les relations entre élus redeviennent le plus souvent courtoises. Certes, M. le Directeur de cabinet n'est pas un élu, mais, très proche du maire, son attitude a une signification que nous mourons d'envie de connaître. Prenant par la main le bras de Philippe Dupuit, François Perrussot l'incite à s'éloigner en sa compagnie avec l'intention évidente d'obtenir de lui quelques explications. De retour parmi nous, il se contente d'évoquer un «petit malentendu».

Plus tard, lorsque je lui en fais la demande, il consent à me préciser que le «malentendu» est assez cocasse. «Monsieur le Directeur de cabinet m'a fait savoir qu'il ne me serrerait plus la main parce que j'ai pris un avocat».

- Un avocat ? Pourquoi donc ?

«Jean-François Oneto ayant dans la tête de faire annuler l'élection cantonale, j'ai jugé bon d'éviter tout risque inutile. Bien sûr cette requête du maire d'Ozoir-la-Ferrière n'a aucune chance d'aboutir, mais sait-on jamais... donc j'ai pris un avocat !»

- Et le fait que vous ayez pris un avocat a déplu ?

« Beaucoup !... Désormais M. le Maire me battra froid et son collaborateur direct n'est plus autorisé à me serrer la main !».

Les rebufades subies par M. le Conseiller général durant les années qui vont suivre étant fort nombreuses, il serait fastidieux de les évoquer par le détail. Je ne citerai pour mémoire que les refus du maire d'accepter que les discours

de M. Perrussot soient lus par une tierce personne lorsqu'il ne peut être simultanément dans les trois communes dont il a la charge (Ozoir, Roissy et Pontcarré), et les «oublis» répétés de l'inviter à certaines inaugurations. « M. Perrussot serait-il malade que nous ne le voyons plus ? », s'interroge-t-on. Et certains de trouver son attitude peu courtoise...

Lorsqu'on rapporte ces commentaires à l'intéressé, il se contente de répondre : «Je ne puis m'imposer.»

«Mais, s'empresse-t-il d'ajouter, le temps viendra où M. Oneto sera bien obligé de me faire à nouveau des sourires».

Et en effet, six mois avant les élections municipales, voilà que M. le Conseiller général bénéficie d'un soudain retour en grâce. Il n'est pas seulement invité, il est accueilli, presque fêté. Lors de l'inauguration d'un parking, le maire d'Ozoir qui l'a appelé à ses côtés pour couper le ruban tricolore symbolique, lui remet un morceau de la précieuse étoffe en déclarant bien haut pour qu'on puisse l'entendre : « Prenez, M. le Conseiller général, et, de grâce, cessons ces gamineries ».

Quelques heures après la cérémonie, je décroche mon téléphone afin d'obtenir le service du décryptage.

«Allo, M. Perrussot ? Vous voilà semble-t-il de nouveau persona grata à Ozoir-la-Ferrière !»

- Les clés des portes de votre charmante cité m'ont en effet été remises par votre bourgmestre !

«Serait-il indiscret de vous demander à quoi cela est dû ?»

- Du tout, du tout... Pour que vous compreniez, je crois que le plus simple est que je vous fasse parvenir une copie de la lettre que M. Vincent Éblé, Président du Conseil général de Seine-et-Marne, a récemment envoyé au maire d'Ozoir-la-Ferrière.

(lire page suivante)

Monsieur Jean-François ONETO
Maire d'Ozoir-La-Ferrière

43, avenue du Général de Gaulle
77330 OZOIR-LA-FERRIERE

Melun, le 19 OCT. 2007

Monsieur le Maire,

C'est avec beaucoup de surprise que j'ai pris connaissance de l'inauguration, le 22 octobre prochain, du nouvel hôtel de ville, à laquelle vous n'avez pas cru bon d'associer le Département.

Comme vous le savez, ce projet figure dans le programme d'actions pour 2007 du CADUCÉ, qui devait être adopté par la Commission Permanente le 1^{er} octobre dernier, pour une subvention départementale de 157 000 euros.

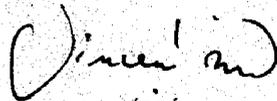
Dans le même esprit, vous aviez procédé, le 26 mai dernier, à l'inauguration de la Place du Marché, aménagement figurant lui aussi dans le programme d'actions pour 2007 du CADUCÉ pour une subvention départementale de plus de 440 600 euros.

Il eut été conforme aux règles protocolaires en vigueur et au simple respect dû à l'institution départementale d'associer le Conseil général à ces manifestations. Dois-je en conclure que votre commune renonce au soutien financier du Département sur ces projets ?

J'ai donc décidé de surseoir à l'examen de cette délibération dans l'attente des éléments d'information que vous voudrez bien me communiquer.

Dans l'attente des précisions que vous voudrez bien m'apporter,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Vincent ÉBLÉ

Président du Conseil général
de Seine-et-Marne

russet, Conseiller général du canton de Roissy-en-Brie

Courage, fuyons...

Elle fait semblant de ne pas être contente la journaliste du Parisien en cette fin d'après-midi d'avril. « Pourquoi ne m'as-tu pas prévenue qu'il y avait un Conseil municipal ce soir à Ozoir ? » me reproche-t-elle d'un ton faussement grondeur.

- Je n'en ai pas vu la nécessité : les quatre points à l'ordre du jour ne présentent aucun intérêt...

« Aucun intérêt la venue au Conseil de M. Bouthémy, directeur du Campus Sainte-Thérèse, et le fait qu'il accepte de s'expliquer sur ses projets concernant le château ? ».

- Qu'est-ce que tu me chantes-là : il n'a jamais été question que M. Bouthémy vienne ! Encore moins qu'il réponde aux questions qu'on pourrait lui poser. Depuis le temps que nous exigeons des explications et qu'il nous les refuse... J'ai sous les yeux l'ordre du jour du Conseil et rien de tel n'est prévu.

« Eh bien renseigne-toi car je viens de recevoir un coup de fil du Directeur de la communication de M. Oneto qui a insisté pour que je sois là ce soir. « Il y sera question de la rétrocession à la commune d'une parcelle du parc par Sainte-Thérèse », m'a-t-on fait savoir. »

Qu'est-ce encore que cette embrouille ? Comment se fait-il qu'aucun élu de l'opposition n'ait jugé utile de me prévenir de la venue de M. Bouthémy ? Il me faut éclaircir ce mystère...

« Allo, Monique Bellas. Pourquoi ne pas m'avoir averti qu'un point concernant le château a été ajouté à l'ordre du jour squelettique du Conseil de ce soir ? »

- Cher ami, je ne sais pas d'où vous tenez cette information mais elle me semble peu crédible.

« Allo, Monique Grall ? Pour le Conseil de ce soir, avez-vous quelques infos sur cette histoire avec M. Bouthémy ? »

- Absolument pas. En tout cas, ce n'est pas à l'ordre du jour.

« Allo, Jacques Nedel ? » Ah ! Non, j'ignore tout...

« Allo, Louis Graffard ? » Je ne suis pas au courant.

Tout en me chargeant d'avertir quelques personnes pouvant se déplacer afin d'assister au Conseil, j'essaie d'imaginer la mécanique de cette nouvelle histoire. Et j'en arrive à la conclusion que MM. Bouthémy et Oneto vont s'efforcer ce soir d'inventer quelque chose pour faire passer la pilule aux Ozoiriens qui acceptent médiocrement d'être pris pour des pigeons dans l'affaire du château. L'accent va sans doute être mis sur le fait que l'établissement privé rétrocède à la ville une petite langue de terrain située le long de l'avenue du Général de Gaulle, entre le carrefour du cinéma et la place de l'Église (1). Une manière de laisser entendre que chacune des parties concernées (la Ville et le Campus) tire un bénéfice de l'opération. Comparée au cadeau que la commune fait à l'établissement privé en rendant constructible une partie du parc, la rétrocession est une misère jouant le rôle de cache-sexe. Mais en faisant venir une journaliste extérieure dont on espère qu'elle se laissera entortiller, on pense marquer des points auprès d'une population jugée crédule. On laissera croire, d'abord, que le maire a défendu les intérêts de ses concitoyens en obtenant une compensation. On donnera ensuite au directeur du Campus l'image flatteuse d'un homme généreux qui sait marquer sa reconnaissance pour un service rendu. On pourra enfin affirmer qu'il n'y a rien à cacher puisque M. Bouthémy a accepté de répondre aux questions des Ozoiriens. Dès lors, « toutes les explications ayant été données à ceux qui auront eu l'honnêteté de se déplacer », seuls les malveillants continueront de critiquer, pour des raisons politiques, l'action de la municipalité.

Pour que les mâchoires du piège se referment sur tous les acteurs, il est indispensable que les ozoiriens bien informés du dossier soient absents du débat qui se prépare. Ils pourraient poser, eux, les bonnes questions. Celles auxquelles il convient de ne surtout pas répondre. Cela gâcherait la fête. D'où la convocation envoyée pour un Conseil municipal ne comportant que des points sans intérêt. Qui se déplacerait pour si peu ? D'où, aussi, l'heure tardive à laquelle on prévient la journaliste du *Parisien*. Lâchée plus tôt, l'information aurait pu transpirer. Le Conseil commençant dans un peu moins de deux heures, on a limité les risques au maximum. L'opération est parfaitement maîtrisée : il n'y aura pas de fausses notes...

18 heures 20. Le Conseil commence dans quarante minutes et *la fausse note* arrive en vue de la mairie. Après avoir garé son vélo bien sagement le long du mur de la salle du Conseil, elle s'approche sur la pointe des pieds et découvre, comme elle s'y attendait, le groupe des groupies du maire occupant toutes les chaises réservées au public. On n'est jamais trop prudent ! Face à cet aréopage, Jean-François Oneto, souriant, aimable, séducteur comme à chaque fois qu'il prépare un coup, me semble distribuer les rôles.. Tout à coup le voilà qui blêmit. Dans le cadre étroit de la petite porte à demi fermée, il vient de croiser le regard de l'horrible rédacteur-en-chef de *Ricochets* qui, l'air narquois, le salue en faisant mine de soulever la visière d'une invisible casquette. Les fans qui, jusqu'alors, me tournaient le dos opèrent un tiers de tour sur eux-mêmes et je contemple avec jubilation le spectacle d'une basse-cour découvrant avec effroi que le renard vient d'entrer dans le poulailler. Sur ces entrefaits arrive la journaliste du *Parisien* à qui je m'empresse d'expliquer la situation. Comme elle s'offusque de l'instrumentalisation dont elle a failli être la victime, le directeur de cabinet du maire s'empresse, mais un peu tard, de la soustraire à ma pernicieuse influence en lui proposant une chaise qu'il fait libérer d'un signe de tête.

19 heures : alors que les élus et le public attendent patiemment

l'arrivée de Marcel-François Bouthémy en vedette américaine, on peut déjà affirmer que l'opération a fait pschitt. Il y a dans le public suffisamment de personnes capables de contrer les arguments du maire pour que *Le Parisien* publie demain matin un article qui n'aura pas grand chose à voir avec ce qu'espéraient les têtes chercheuses du service communication de la Ville.

La suite serait délectable à raconter, mais les « débats » entre MM. Oneto, Bouthémy et une partie du public non invité (et non souhaité) ayant été très techniques je m'en abstiendrai. Les lecteurs désireux d'en savoir plus pourront lire le compte-rendu complet de cette soirée affichée depuis lors sur le site de « Paroles d'Ozoir » : <http://parolesdozoir.free.fr> (compte-rendu du Conseil du 25 avril 2007).

Je retiendrai toutefois la réponse de M. Bouthémy à l'une de mes questions. Comme je lui demandais ce qu'il comptait faire d'un terrain de 15 000 m², situé en plein centre ville dans le parc d'un château et acheté 50 000 € par une société civile de construction vente (SCCV) dont il est le gérant, le directeur de l'établissement privé Sainte-Thérèse me répondit sans sourciller : « C'est une prairie. 50.000 euros, c'est tout ce que ça vaut. Je ne sais pas encore, j'ai d'abord pensé y mettre des chevaux ».

Une SCCV, un terrain en centre ville vendu pour une bouchée de pain, des chevaux... c'est pousser le bouchon un peu loin. Les Ozoiriens au fait du dossier (plus d'un millier ont signé une pétition sous forme de lettre ouverte au maire), sont convaincus qu'une fois le terrain rendu constructible par M. Oneto (si celui-ci est réélu en mars 2008), un bâtiment de 220 pièces verra le jour dans le parc du château. Les plans de cette « Résidence de service » sont connus depuis 2005 : ils ont été publiés dans *Ricochets*. Quant à la plus-value réalisée, elle sera de l'ordre de 6 millions d'euros.

Cela n'empêche pas M. Bouthémy de contester cette analyse

et M. le maire d'accuser les détracteurs de la version officielle d'avoir des arrière-pensées politiques (1)...

(1) *Par exemple au moyen d'un tract intitulé « Courage fuyons », diffusé par le maire d'Ozoir-la-Ferrière quelques jours après le conseil municipal spécial château (reproduit sur la page qui suit).*

Une preuve supplémentaire de sa capacité à retourner une situation en sa faveur.

On pourra se rendre compte, en lisant la réponse à ce tract apportée par l'opposition (pages suivantes), combien il est plus difficile d'expliquer par le détail une réalité complexe que d'user d'arguments choisis pour leur force d'impact, fussent-ils éloignés de la vérité.

Le tract diffusé par le maire d'Ozoir...

... et la réponse de ses opposants

COURAGE FUYONS !!!

Lors du Conseil Municipal du 26 avril 2007 au cours duquel a été présenté en questions diverses le projet Sainte-Thérèse, l'opposition de gauche, à l'exception du représentant écologiste Monsieur Loïc Griveau, a une fois encore démontré sa conception du courage politique.

En effet, après avoir abreuvé les Ozoiriens de nombreux documents alarmistes sur le cautionnement par la municipalité dudit projet portant sur un emprunt de 12 millions d'euros, en empilant semaine après semaine les déclarations et communications en tout genre laissant penser que le contribuable Ozoirien allait se trouver en danger du fait de la décision municipale, il a été démontré par Monsieur Bouthémy de manière très précise que **non seulement son projet était réfléchi et cohérent mais qu'en plus la municipalité, à travers son exigence d'hypothèque, garantissait à tous les Ozoiriens qu'en aucun cas ils n'auraient à mettre la main à la poche.**

D'autre part, il a été confirmé lors de ce Conseil la rétrocession pour 1 euro symbolique de 13 000 m² de terrain sur lequel l'équipe municipale réalisera un parc public ouvert à tous les Ozoiriens.

C'en était trop pour l'opposition de gauche qui a refusé d'entendre la présentation en invoquant, comme d'habitude, un problème de forme pour fuir lamentablement le Conseil Municipal. Seul Monsieur Griveau s'est appliqué à un travail d'opposition constructif en posant des questions sur le projet.

Voilà, comment, après avoir raconté tout et n'importe quoi sur le sujet, l'équipe Bellas & Co a démontré son incapacité à affronter le réel.

Bref, pour être clair, un bon projet pour Ozoir, une municipalité qui prend toutes les précautions pour préserver les finances des Ozoiriens (12 millions d'euros de caution pour un bien de 15 millions d'euros) et une démystification de leurs pseudo-révélation.

Voilà en effet de quoi montrer à cette opposition que pour présider aux destinées de notre belle ville, il est important d'avoir du courage, de la sérénité, mais aussi de l'ouverture d'esprit et surtout le sens de la gestion et des responsabilités.

Visiblement la gauche PS / PC Ozoirienne ne l'a toujours pas compris !

Pour notre part, nous continuerons à œuvrer sérieusement pour l'intérêt des Ozoiriens en confirmant par l'action les engagements pris auprès de vous. Ce dossier en est encore une fois l'illustration.

Encore merci pour votre confiance.

L'Équipe d'Horizon 2000

Conseil municipal bidon

*Jusqu'à quand et jusqu'où faut-il se laisser insulter ?
Dans un tract bleu signé Horizon 2000 nous retrouvons le ton déplorable des papiers distribués par la même équipe en 2001.
Manifestement nous gérons ! Et si nous sommes sortis à l'issue du Conseil municipal du 25 avril, c'est que nous refusons de nous prêter à une mascarade.*

Ce Conseil municipal avait été convoqué dans l'urgence, sans respecter le délai minimum. Mais aucun des 5 points de l'ordre du jour n'avait de caractère d'urgence. Et il suffira de 15 minutes pour les voter. Pas de questions diverses. Le Conseil est clos. Pourtant la presse avait été conviée à ce Conseil !

C'est alors que M. le Maire annonce que les deux points concernant la construction de l'école Ste Thérèse au Château, votés lors de Conseils précédents, ont été officialisés devant notaire le jour même. M. Bouthémy, directeur du Campus et gérant de la Société civile immobilière est invité à venir en parler au micro du public. Cette signature devant notaire signe aussi pour les Ozoiriens la rupture d'une négociation qui aurait permis d'obtenir beaucoup plus. Il n'y a pas là de quoi se réjouir, pas de quoi pavoiser. C'est alors que nous partons.

*Plusieurs recours devant le Tribunal Administratif rendent incertain l'avenir de ce projet d'école.
M. Bouthémy s'était fait fort d'obtenir de la SCI ECST (Sic civile immobilière European Campus Sainte Thérèse) d'agrandir la promenade proposée aux Ozoiriens, si nous consentions à retirer ces recours,
Pour nous estimer satisfaits, nous lui avons demandé
- que les promeneurs puissent faire le tour du parc, sans approcher le château ;
- que les sportifs voient le gymnase s'ouvrir sur la partie du verger que n'occupera pas l'école
- que les riverains puissent discuter des conditions d'usage de leur voie privée : l'allée du Cèdre, annexée cavalièrement et illégalement par le projet actuel.
Nos demandes avaient pour but :
- une vraie mise en relation des différents quartiers de la ville à travers le parc
- la prise en compte des riverains du projet, très directement concernés.
- un espace de détente en extérieur pour les sportifs du gymnase Anquetil
- la garantie de mettre fin à la hantise de voir un immeuble construit sur ce verger
Rien d'excessif entre gens de bonne foi*

Ce 25 avril, tout est bouclé chez le notaire, sans qu'il y ait eu la moindre avancée dans les contreparties concédées à la Ville pour le formidable cadeau qu'elle fait à l'Ecole Ste Thérèse
- en rendant constructible ce qui ne devait pas l'être
- et en cautionnant les 12 M€ d'emprunt nécessaire à sa construction.
- La déclaration d'ouverture du chantier est déjà prête - datée du 21 avril .

Qu'avions-nous donc à faire plus longtemps dans cette mascarade ?

Monique Bellas, Michèle Lejeune, Fiona Mauduit,
Charles Klinzing, Louis Graffard, Jacky Sarrazin, Paul Badri et A. Compain

Lebreton *versus* Oneto

Les Ozoiriens ayant eu vent de l'affaire qui opposa pendant plusieurs mois Jean-François Oneto au promoteur immobilier Dominique Lebreton ont sur la question une opinion sans doute chancelante. Pour beaucoup, ce qui s'est passé entre deux hommes *a priori* faits pour s'entendre relève du simple conflit d'intérêts débouchant sur un jugement défavorable au promoteur.

Mais avant de me lancer dans le récit de cette pittoresque aventure, je crois utile de planter le décor.

Depuis des années l'aménagement d'un centre ville s'avère nécessaire à Ozoir-la-Ferrière. Le développement de nombreux quartiers résidentiels a en effet marginalisé le vieux pays qui ne peut plus revendiquer ce rôle. Sous le mandat de M. Giraud il devint évident que la Place des Sports (elle fait face au marché) allait jouer un rôle central. Il convenait donc de ne pas en rater la mise en valeur. Élu maire, M. Loyer, mena avec les services de la Ville et des partenaires extérieurs, une réflexion poussée qui déboucha sur le projet intitulé « Cœur

de ville ». Pour la grande place des Sports, encore ombragée à l'époque par de grands platanes, la majorité d'alors estima qu'il serait bon de construire à main gauche (quand on se trouve sur l'avenue du général Leclerc) un immeuble en tous points semblable à celui situé sur la droite.

Dominique Lebreton, un promoteur honorablement connu à Ozoir, fut contacté par l'ancienne municipalité et ce choix fut confirmé par les nouveaux élus lorsque Jean-François Oneto succéda à Jacques Loyer. Le promoteur poursuivit donc son travail durant des mois avec la certitude de voir se concrétiser sur le terrain le travail mené par son architecte.

Très vite cependant il découvrit avec inquiétude que ce qui allait de soi au départ ne le devenait plus au fil du temps. Aux sollicitations du maire qui lui demandait de façon insistante ce « qu'il lui offrait de plus », le promoteur affirme aujourd'hui avoir éludé ou répondu par des améliorations sur la qualité du bâti. Mais ce n'était visiblement pas - selon M. Dominique Lebreton - ce qu'attendait son interlocuteur. Au bout du compte, il finit par mettre les points sur les «i».

À partir de là, les choses allèrent très vite : quelques mois plus tard la commune d'Ozoir accordait le permis de construire de l'immeuble à « France Pierre ».

Je l'avoue volontiers, c'est avec un *a priori* plutôt défavorable que je sollicitai un entretien auprès de M. Lebreton dès que le bruit de son désaccord avec le maire me parvint aux oreilles (1). Le promoteur accepta de me recevoir dans le bu-

(1) *Le fait de rencontrer l'un des protagonistes et pas l'autre peut me faire apparaître comme de parti-pris. Je rappelle que depuis plus de six ans M. Oneto refuse tout contact avec moi. Il a étendu cette interdiction à des personnes sur lesquelles il exerce un pouvoir direct ou indirect.*

reau de son Agence immobilière, quelques semaines avant que cette décision ne soit définitivement prise par le Conseil municipal. Même si un doute existait encore sur les intentions de M. Oneto, il m'apparaissait que, les dés étant pipés, le maire et sa majorité confieraient le projet à «France Pierre» en dépit du fait que Dominique Lebreton avait travaillé dessus depuis plus de deux ans. Je pensais donc rencontrer un homme désabusé et, probablement, très en colère.

À ma grande surprise, il commença par me parler... de sa vie, de son métier et du plaisir qu'il éprouvait à créer ses projets, à les gérer en s'efforçant de laisser la trace d'une architecture de qualité pouvant résister au temps... Je l'écoutai distraitemment, attendant qu'il en vienne au fait.

Je constatai toutefois combien le personnage semblait différent de celui que j'avais imaginé. Intelligent et pragmatique, charmeur sans doute, il me tenait des propos marqués par l'humanisme hérité de son milieu familial. Au point que j'en arrivai à m'interroger : n'était-il pas entrain de me mener en bateau ?

Je décidai donc de lui poser une question assez brutale.

- Un promoteur immobilier ne s'intéresse-t-il pas, avant tout, au profit que peut lui rapporter une opération ?

«Il va de soi que je suis soucieux de la rentabilité de mes projets, me répondit-il. Quel dirigeant d'entreprise ne le serait ? Je ne crois pas pour autant être dominé par l'obsession de gagner ma vie sur trois ou quatre gros coups. La recherche d'un nécessaire équilibre financier ne me fait jamais oublier mon premier objectif : satisfaire les gens qui me font confiance. Je réside et travaille à Ozoir : si je n'avais pas, dès le départ, monté des opérations parfaitement nettes, mon bureau serait devenu celui des réclamations et je ne serais pas là pour répondre à vos questions aujourd'hui ».

Jugeant cette réponse trop habile, je me décidai à enfoncer le fer directement dans cette plaie ouverte que devait représenter pour lui l'affaire de l'immeuble de la place des Sports.

Contrairement à mon attente, Dominique Lebreton m'en parla sur le ton qui était le sien quelques minutes plus tôt lorsqu'il évoquait ses débuts d'agent immobilier dans le quartier des Margotins. Je sentis chez lui comme l'étonnement de découvrir qu'il avait eu à faire à un partenaire « ne respectant pas la parole donnée ni aucune règle du jeu ».

À l'issue de son récit, il me rapporta une anecdote qui allait, par la suite, prendre une importance démesurée.

« Figurez-vous, me confia-t-il, que j'ai découvert de manière fortuite que MM. Oneto et De Sousa ont passé leurs vacances de février dans l'un des meilleurs hôtels des Deux Alpes ! (1) C'est extraordinaire ne trouvez-vous pas ? L'amusant de la chose, c'est que nous n'allons jamais aux Deux Alpes. Mais cette fois-ci mon fils avait insisté pour que nous nous rendions dans cette station de Sports d'hiver pour y passer nos congés ».

- Ce que vous me contez-là est assez troublant, en tout cas peu prudent de leur part. Il est vrai qu'aujourd'hui, on ne se scandalise plus de rien...

« Quand même, avouez que c'est choquant. Savez-vous que M. le Maire, lorsque j'ai évoqué cette rencontre, m'a affirmé ignorer complètement qui était ce M. de Sousa dont je lui parlais ? Bon, je n'en fais pas une affaire, mais j'ai quand même l'intention de signaler le fait à tous les conseillers municipaux avant qu'ils ne se prononcent sur le choix du promoteur qui sera retenu pour l'immeuble de la place des Sports. Il me semble normal qu'ils aient tous les éléments en main pour se forger leur opinion. »

Quelques jours plus tard, chacun des 35 conseillers reçut, dans sa boîte à lettres personnelle, un petit mot de M. Lebreton

(1) *Le M. De Sousa dont parle M. Lebreton ne semble pas être M. Antonio De Sousa, pdg de France Pierre, mais son frère Mario. (voir les documents publiés dans les pages «compléments»).*

l'informant de la surprenante rencontre entre le maire et l'un des principaux responsables de «France Pierre»

(voir document en pages «compléments»).

À ce moment précis, hormis quelques personnes, les Ozoiriens ignorent tout de cette affaire. Rien n'est public et le courrier de M. Lebreton ayant été distribué sous enveloppes fermées, seuls les destinataires en ont eu connaissance.

C'est alors que débute l'affaire Oneto-Lebreton.

Lors du Conseil municipal qui se tient quelques jours plus tard, les élus et le public découvrent, assis derrière le Maire, un homme qu'ils n'ont jamais vu. Il s'agit d'un huissier...

Le Conseil une fois expédié, M. le Maire demande au public si quelqu'un souhaite prendre la parole. Se lève alors un monsieur légèrement vouté en dépit de sa petite taille. Je ne sais comment il s'appelle, mais son visage et sa silhouette me sont parfaitement connus. Il passe en effet chaque jour au bout de ma rue, promenant son petit chien au bout d'une laisse. C'est la première fois que je le croise au Conseil municipal. Alors, pourquoi est-il là ?

Sortant de sa poche un papier imprimé, le petit Monsieur commence à en lire le contenu. Il s'agit d'une photocopie du mot déposé dans les boîtes aux lettres des élus municipaux par Dominique Lebreton

(voir ce document en pages «compléments»).

Si le petit monsieur lit ce mot, c'est qu'il s'est vu confier la mission de le lire. Publiquement et... devant un huissier qui consigne le fait sur papier à en tête et dûment tamponné.

Dans ces conditions, il n'est pas nécessaire de sortir d'une grande école pour deviner le nom du commanditaire. Mais quel est l'objet de ce montage ?

Il s'agit, nous allons vite le comprendre, d'établir le délit. Le fait de lire le texte de M. Lebreton (destiné aux seuls élus du Conseil) a pour conséquence de le rendre public. C'est d'ailleurs ce que déclare Jean-François Oneto lequel annonce

que la diffamation étant publique, il va porter plainte.

Quel est l'intérêt pour le maire d'Ozoir d'engager une procédure judiciaire pouvant se terminer à son désavantage ? Après tout il a parfaitement le droit de passer ses vacances où il veut et en compagnie de qui il veut... Sauf si cela peut nuire à son image. Notamment auprès de ses colistiers.

En fait, probablement averti par une indiscretion, Jean-François Oneto sait que Dominique Lebreton n'a pas de preuves. C'est ce qui va l'inciter à pousser ses pions. Aurait-il eu le moindre doute que l'affaire n'aurait pas eu de suites...

À la sortie du Conseil, qui, on l'imagine, fut d'autant plus houleux que M. Dominique Lebreton s'était déplacé pour y assister (1), je m'approchai du promoteur afin de lui demander qu'elles étaient les preuves en sa possession lui permettant d'affirmer avec autant de certitude que MM. Oneto et De Sousa se trouvaient bien ensemble à l'hôtel La Béragère dans la station de Sports d'hiver des Deux Alpes.

« Mais enfin M. Soulié, mon épouse m'a dit : «Tu sais qui j'ai vu en bas des pistes ? Oneto ! Il était dans le hall de l'hôtel La Béragère en grande conversation avec un monsieur. Ce qui serait amusant c'est que ce soit De Sousa !» Comme je me moquais d'elle, elle prit un peu la mouche et, deux jours plus tard, suivant son instinct, elle se rendit à la réception de l'hôtel et demanda à s'entretenir avec Monsieur De Sousa. Le concierge lui répondit: «Madame et monsieur De Sousa ont quitté l'hôtel hier». Vous voyez, monsieur Soulié, il y a fatalement des traces écrites de ce passage.»

- Je vous le souhaite, car dans le cas contraire ce serait votre parole contre celle de M. Oneto et je ne suis pas sûr que votre bonne foi serait suffisante aux yeux des magistrats.

Quelques mois plus tard, je rencontrais de nouveau M. Lebreton pour faire le point sur son affaire.

(1) Au cours du débat, le maire déclara au promoteur : «Vos propos sont des affabulations sorties du cerveau d'un esprit malade.»

- J'ai de solides arguments, me dit-il assez confiant, mais je dois d'abord déplorer une déclaration du Directeur de l'hôtel des Deux Alpes. En effet, ayant précisé dans mes premières conclusions que si M. Oneto n'était pas en compagnie de M. De Sousa il pouvait se le faire confirmer par le directeur de l'hôtel «*La Bérangère*», le maire s'est senti obligé d'apporter cette attestation. Et le directeur de l'établissement a signé un papier sur l'honneur affirmant que M. Antonio De Sousa n'était pas présent. Forcément puisque nous avons découvert qu'il s'agissait de son frère Mario... Donc, aujourd'hui, la date de l'audience approchant, mon avocate se montre soucieuse. Elle souhaite plaider la bonne foi pour obtenir une condamnation modérée. Pour moi il n'est pas question de faire amende honorable...

Pris par mes nombreuses activités, je n'eus pas le temps de revoir Dominique Lebreton avant le procès. Il m'en conta le déroulement quelques mois plus tard.

« D'abord je dois vous dire que, peu de temps avant l'audience, ma femme et moi avons réussi à nous procurer les preuves des présences conjointes de MM. Oneto et De Sousa dans le même hôtel à la même époque. Il nous a fallu pour cela nous transformer en détectives et c'est par le biais du Syndicat d'Initiative des Deux Alpes que nous y sommes parvenus. Car la réservation de M. De Sousa, effectuée par son épouse, était passée par la centrale de Réservation de la station !

(voir le document en pages «compléments»)

Bref nous pensions maîtriser la situation quand mon avocate nous a dit que les preuves étant parvenues au Tribunal en dehors des délais légaux, elles n'étaient pas recevables. Dès lors, en femme prudente, elle revint à la charge, me déclarant vouloir s'en tenir à plaider la bonne foi afin de limiter les dégâts.

Cette attitude a laissé penser au Conseil du maire d'Ozoir-la-

Ferrière, et donc à ce dernier, que nous n'étions pas parvenus à nous procurer les preuves recherchées. Ces preuves étaient sa grande crainte. De mon côté, j'étais bien décidé à renouveler mes accusations en insistant sur le fait que si les preuves n'étaient pas recevables elles existaient néanmoins. « C'est une attitude suicidaire, ne cessait de me répéter mon avocate. Vous allez prendre le maximum et je vous rappelle que votre adversaire réclame plusieurs dizaine de milliers d'euros de dommages et intérêts. »

- Si tel est le prix à payer pour que les mensonges de M. Oneto éclatent au grand jour, j'en assume le risque.

Bref, le jour de l'audience, pensant que j'étais démuni, M. Oneto répondit au Président du Tribunal (qui lui demandait si oui ou non, il avait séjourné en compagnie de M. De Sousa) qu'il n'y avait là qu'affabulations de ma part.

Quand vint mon tour de déposer, ce n'est certes pas un agneau bêlant qui s'approcha de la barre. Je sortis tout, y compris les conclusions de mon enquête personnelle aboutissant aux fameuses preuves non recevables mais réelles. De temps à autre je jetai un coup d'œil à mon avocate : elle était effondrée ! ».

Dans son jugement le Tribunal de Melun admit donc la diffamation. Mais les juges, prenant en compte sa bonne foi, ne condamnèrent pas M. Dominique Lebreton à verser les sommes faramineuses exigées par son adversaire. Rien, pas un centime...

Désagréablement surpris par ce verdict qui ne lui convenait pas, le maire décida donc de faire appel du jugement de première instance. La Cour d'Appel de Paris confirma la diffamation et condamna le promoteur à 1.500€ de pénalités. Une somme bien maigrelette au regard des 50.000 € de dommages et intérêts réclamés. C'est en s'appuyant sur ce second jugement, que M. Oneto diffusa en ville le tract suivant...

PAN SUR LE BEC !

LA BONNE FOI DU MAIRE

JEAN-FRANCOIS ONETO RECONNUE

DOMINIQUE LEBRETON CONDAMNÉ !

« Le promoteur condamné pour diffamation »

« La justice aura finalement donné raison à Jean-François Oneto. Le maire UMP d'Ozoir vient de gagner son procès en appel contre le promoteur immobilier Dominique Lebreton. Ce dernier a été condamné pour diffamation par la cour d'appel de Paris. Il doit verser 1 500 € de dommages et intérêts au maire d'Ozoir ainsi que 2 000 € de frais de procédure. En première instance, le tribunal de Melun avait reconnu la diffamation qu'il avait subie mais relaxé Dominique Lebreton sur sa bonne foi. Le promoteur immobilier, directeur de l'agence Orpi d'Ozoir, avait accusé le maire, dans un tract envoyé en mars 2005 à tous les conseillers municipaux de la ville, d'avoir choisi le projet de France Pierre pour la place du marché en raison de vacances qu'aurait passées le maire dans le même

hôtel qu'un dirigeant de France Pierre. Des faits que Jean-François Oneto a toujours niés. Mais Dominique Lebreton, qui a vu la construction de ce site lui échapper au profit de France Pierre, assurait pourtant encore début 2006, dans un autre courrier adressé aux élus de la ville, qu'il détenait la preuve de ses propos. Un argument qui n'a pas convaincu la cour d'appel de Paris. Jean-François Oneto, quant à lui, maintient que « le projet France Pierre a été choisi par l'ensemble du conseil municipal, notamment en raison de la somme plus élevée proposée à la ville pour l'achat du terrain »

Source « *Le Parisien* » édition de *Seine et Mame Sud du vendredi 7 juillet 2006*

PROCES EN DIFFAMATION

(réponse au tract de monsieur le maire)

Monsieur Oneto serait bien inspiré de faire profil bas pour au moins trois raisons

- Monsieur Oneto avait perdu son procès en première instance,
- Monsieur Oneto demandait 50.000 € de dommages et intérêts et il a obtenu 1.500 € en appel,
- Un dirigeant de la société *France Pierre* était bien en vacances dans le même hôtel et au même moment que M Oneto dix jours avant que ne lui soit accordée la préférence pour l'immeuble de la place du marché.

Si les preuves que j'ai apportées n'étaient plus recevables par le tribunal - suite au délai de prescription - elles n'en demeurent pas moins bien réelles.

À la demande de certains d'entre eux, chaque conseiller municipal a reçu ces preuves voici plusieurs mois et pas un seul ne les a contestées.

Pour ces raisons, le tract au titre péjoratif déposé dans les boîtes aux lettres est mal venu. Ma condamnation avec publication à venir du jugement dans deux journaux est le prix à payer pour défendre les valeurs fondamentales de la vie.

Je ne souhaitais pas polémiquer sur le sujet mais face à la provocation je n'ai pas l'intention de me laisser « clouer le bec ».

Dominique Lebreton

Usine à géométrie variable

Quiconque veut se faire une idée sur le discrédit qui frappe le maire d'Ozoir dans l'esprit de ses collègues des communes voisines peut se rendre au Sietom, le syndicat intercommunal chargé de l'enlèvement et du traitement de nos ordures ménagères. L'histoire qui leur sera probablement rapportée sera celle des tergiversations de M. Jean-François Oneto à propos de la modernisation de l'usine de traitement située au pont de Belle-Croix. Engagements non respectés et refus d'un permis de construire qu'il s'était engagé par écrit à accorder... tout y est. Le prix à payer pour les dédits s'élèverait à plusieurs centaines de milliers d'euros. C'est très cher payer, estime M. Rodriguez, le Président du Sietom, pour assurer la réélection d'un collègue qui n'a pas hésité à nous en faire voir de toutes les couleurs par calcul politique.

L'usine du pont de Belle-Croix, sise sur le territoire de la commune d'Ozoir-la-Ferrière n'a d'usine que le nom. Ce fut, au départ, essentiellement un four dans lequel arrivaient une partie des déchets ménagers des quarante et une communes adhérentes. En ces temps où la protection de l'environnement n'était pas obsessionnelle (c'est le moins que l'on puisse dire), brûler n'importe quoi en rejetant du CO₂ dans l'atmosphère

semblait naturel. Sauf qu'à côté du CO₂ il y avait aussi quelques particules pouvant présenter de graves dangers pour la santé des habitants des quartiers riverains.

À côté du four se tenaient quelques engins rudimentaires devant servir - parallèlement à l'incinération - à fabriquer du compost. Ceci avec les matières organiques de nos poubelles... Toute ménagère un tant soit peu écolo comprendra facilement ce dont je parle.

Ce compost présentait un gros handicap : il n'avait de compost que le nom. C'était une infâme soupe (pleine d'impuretés genre sacs en plastique) puant à dix lieues. Seuls quelques paysans pas trop regardant acceptaient de le récupérer pour effectuer des épandages dans leurs champs (1).

Pourquoi était-il si mauvais, notre compost? Tout simplement parce que la fabrication d'un «vrai» prend plusieurs semaines (il ne sent plus rien lorsque le processus est mené à terme) et que le Sietom ne disposait pas à l'époque du matériel nécessaire à un traitement complet. D'où ces tas de faux compost en plein air près du four empuantissant les environs au gré des vents.

Bref, un gros paquet de déchets dirigés vers les décharges voisines condamnées à disparaître, une petite quantité brûlée dans un four ce qui pouvait présenter des dangers, et des tas de (faux) compost en plein air libérant leurs délicieuses odeurs, telle était la situation à Belle-Croix il y a quinze ans.

Une situation intenable aux yeux et aux nez des habitants des

(1) L'utilisation de ces matières issues de nos poubelles pour amender les champs briards n'est pas nouvelle. Les collectionneurs locaux de cartes postales anciennes connaissent celle qui montre les chariots transportant des gadoues (ordures ménagères en provenance de la ville de Paris) sur la route menant à l'ancienne gare d'Ozoir. L'odeur de ces «gadoues» était telle que de nombreuses plaintes furent déposées visant à obtenir des autorités qu'elles fassent cesser ces transports.

lotissements voisins (Belle-Croix et Bréguet étant en première ligne) qui, par vent d'Est, récupéraient la pollution dans leurs jardins et leurs maisons...

Bien qu'aucun règlement ne les y obligeât (et ne les y oblige encore aujourd'hui), les responsables du Sietom décidèrent donc de prendre le problème à bras le corps.

Il leur fallait, pour cela répondre à trois questions :

- que faire des déchets dirigés vers les décharges voisines sachant que celles-ci fermeront leurs portes les unes après les autres dans des délais relativement courts ?

- que faire du four sachant que celui-ci risque de fabriquer en son antre, puis de rejeter, des produits dangereux ?

- comment faire un bon compost susceptible d'intéresser les utilisateurs sérieux qui refusent celui que nous produisons pour le moment ?

Après des années de recherche, les représentants des quarante et une communes optèrent pour la filière la plus écologique : le compostage.

D'où l'achat et la distribution de grandes poubelles vertes et jaunes, mises à disposition des familles afin qu'elles effectuent, en amont, un premier tri sélectif. D'où la mise en chantier et l'ouverture de déchetteries pour le compléter. D'où, enfin, la recherche d'un procédé moderne permettant de fabriquer un vrai compost sans danger et sans odeurs pour les riverains.

Le four fut fermé tandis que les responsables du Sietom se lançaient dans un petit tour du monde afin de voir ce qui se faisait ailleurs en matière de compostage industriel. Objectif: trouver le meilleur système applicable chez nous.

C'est au Canada (pour être plus précis, au Québec) qu'ils pensèrent avoir mis la main sur un processus de traitement capable de répondre à leurs attentes.

Tout ceci se passait au temps de la préhistoire, c'est-à-dire avant que Jean-François Oneto ne soit élu maire d'Ozoir...

Durant la campagne des municipales de 2001, le candidat

Oneto s'affiche contre le projet du Sietom, sans doute parce que celui-ci a reçu le soutien de son adversaire socialiste, le maire sortant Jacques Loyer. De la même façon il se déclare contre l'emplacement de la future déchetterie qui ouvrira quelques mois après son élection. Lors de son inauguration, il dira alors de celle-ci qu'elle est un équipement « utile et indispensable à notre commune ».

En mai 2002, le nouveau maire fait publier dans le journal municipal un court article dans lequel la condamnation du projet de modernisation de l'usine du pont de Belle-Croix n'est plus du tout évidente si l'on s'en réfère à la dernière phrase. Il est en effet écrit que l'ouverture des travaux se fera « pour le bien-être de nombreux Ozoiriens ».

Toutefois, lors de la réunion extraordinaire du comité syndical du Sietom qui se déroule le 1er juin 2004, de nouvelles hésitations se font jour. Lors d'un Conseil municipal tenu quelques semaines plus tôt, M. Boyer (adjoint à l'urbanisme) s'est en effet employé à démolir le projet du Sietom, provoquant un vote unanime des élus ozoiriens qui, par prudence, demandent des garanties.

Les arguments de M. l'adjoint sont fantaisistes et MM. Chaumont (de Girus) et Barbe (de Generis) n'hésitent pas à déclarer publiquement que « parmi les hypothèses prises (par M. Boyer) un certain nombre sont fausses ».

Pourquoi avoir laissé cet adjoint monter ainsi au front en prenant le risque du ridicule ? Peut être parce que nous sommes alors en période électorale. M. Oneto, qui brigue le poste de conseiller général du canton, n'a-t-il pas jugé utile pour son image de démolir le projet du Sietom afin de se mettre dans la poche les électeurs des quartiers est de la commune ?

Subissant les odeurs de la vieille usine de traitement des ordures, ceux-ci semblent en effet majoritairement défavorables (c'est du moins ce que pense le maire) au projet de construction d'une nouvelle unité qui, pourtant, vise à

éliminer toutes les nuisances.

Les cantonales passées, un retour trop rapide à une position favorable au projet ferait sans doute mauvais effet. Le double jeu va donc se poursuivre durant un certain temps. M. Boyer s'emploie à conforter les opposants à l'usine de traitement en tenant des propos «contre» tandis que Jean-François Oneto, qui est convaincu de la qualité du projet, revient peu à peu à une attitude favorable. Pour ce faire, M. Dupuit, son directeur de cabinet et Vice-Président du Sietom (très favorable au projet), est mis en avant tandis que M. Boyer passe progressivement à la trappe.

Il est toujours bon d'avoir deux fers au feu...

Le 12 décembre 2004, dans une lettre adressée à M. Berthier Laplace, habitant du quartier Bréguet et leader des opposants, M. Oneto déclare : « notre position sur ce projet (...) a évolué positivement car nous avons obtenu du Sietom toutes garanties sur les réserves que nous lui avions formulées ».

Le 17 janvier 2005, une réunion publique se tient salle Beudelet en présence, notamment, de MM. Oneto et Rodriguez (Président du Sietom). Le journal Le Parisien rend compte des débats dans un court article : « Ce matin-là, le maire défend avec conviction le projet du Sietom : « ça fait des années qu'il y a des odeurs intolérables. La résolution du problème passe par l'installation de cette usine ». Puis, s'adressant aux opposants qui font circuler une pétition contre : « Il s'agit d'une poignée de réfractaires. Ma priorité, c'est de travailler pour l'ensemble des habitants ».

Quelques semaines plus tard, dans le numéro de mars d'Ozoir Magazine, le maire confirme sa position en signant un éditorial dans lequel figure cette phrase : « C'est pourquoi la pétition qui vous est actuellement proposée est un non-sens par rapport au souhait légitime d'une grande partie de notre population qui subit depuis trop longtemps les nuisances olfactives de ce site et qui veut tout simplement que cela cesse (...) ».

Les opposants, emmenés par M. Berthier-Laplace, continuant

à s'agiter, le maire tente une opération de diversion afin de reprendre la main dans cette situation qu'il maîtrise mal. Il publie une lettre à la population datée du 4 avril 2005, dans laquelle il accuse les élus de l'opposition municipale d'être les auteurs de la pétition.

Or, si la gauche et les Verts ont demandé au Sietom de nombreuses garanties, ils les ont obtenues. Depuis lors, leur position est très claire et favorable au projet de nouvelle usine. Ces élus locaux ne sont donc pour rien dans la pétition que font circuler M. Berthier-Laplace et ses amis.

La lettre du maire brouille donc les cartes. Certains Ozoiriens, mal informés des prises de position des uns et des autres, me confieront bientôt que, pour eux, l'opposition n'a pas été claire avec cette histoire de pétition. Politiquement, le coup est donc réussi. Il est vrai qu'il ne présentait guère de risques puisque les adversaires de M. le Maire n'ont pas les moyens à l'époque d'exprimer leur point de vue dans le journal de la ville. Ils pourront dénoncer la manœuvre par voie de tract... Mais qui lit les tracts ?...

Le 23 mai 2005 et le 20 juin 2005 M. Oneto s'engage par écrit à procéder à une révision du POS de la commune de manière à permettre la construction de la nouvelle usine. A l'automne, la commune organise une seconde réunion publique en présence de représentantes de l'Agence Départementale pour l'Exploitation et la Maîtrise de l'Energie (Ademe). Pour cette grande soirée d'information, M. Oneto a demandé à M. Rodriguez de ne pas être présent. « Il me l'a demandé avec insistance, souligne le président du Sietom. Il voulait apparaître comme étant l'acteur principal de la décision finale favorable à la nouvelle usine ».

Ce soir-là, le maire siège donc au milieu de ses adjoints, tous alignés côte à côte... à l'exception de M. Boyer que l'on a pris soin de reléguer en bout de table avec l'ordre de se taire. Durant les deux heures de débat, M. Dupuit, directeur de cabinet de M. Oneto, défend la future nouvelle usine avec conviction. Il est relayé efficacement par les représentantes

de l'Ademe. On voit dans les yeux du public que le projet de nouvelle usine a marqué des points importants.

Pourtant les semaines passent et la pétition de M. Berthier-Laplace continue à circuler. L'investissement de cet habitant du quartier Bréguet - qui a fait du départ «plus loin» de l'usine Belle-Croix le combat de sa vie - est tel que le maire commence à prendre peur. Il base sans doute son analyse sur le fait que le cosu quartier Bréguet est pour lui un important réservoir de voix. Pas question de prendre de risques... Il faut absolument les rassurer et, si cela est nécessaire, revenir à une attitude hostile au projet de nouvelle usine. Changeant brutalement de position, Jean-François Oneto décide alors de faire adopter par sa majorité un avis défavorable. Celle-ci l'ayant suivi comme un seul homme, M. Boyer signe le 27 janvier 2006 le refus de permis de construire.

La suite n'est qu'un long travail de sappe de Jean-François Oneto visant à retarder au maximum le début des travaux de la nouvelle usine. Non pour faire en sorte qu'elle ne voit pas le jour : il sait qu'elle se fera. Cela ne le dérange d'ailleurs pas puisqu'à ses yeux c'est la bonne solution... à condition que les travaux ne commencent pas avant les élections de mars 2008, l'inverse pouvant lui coûter quelques suffrages.

Ce calcul qui coûte beaucoup d'argent au syndicat intercommunal a le don de mettre en colère les élus des communes adhérentes. Lors d'une réunion interne, M. Rodriguez, président du Sietom, se laisse aller à fustiger le maire d'Ozair déclarant que l'honneur des politiques est de savoir, quand il le faut, prendre des décisions allant dans l'intérêt de tous. Et de conclure : « Nous devons parfois montrer que nous en avons... »

Quelques jours plus tard, à l'occasion d'une cérémonie de vœux, M Rodriguez voit fondre sur lui un Jean-François

Oneto rouge de colère. « Tu as de la chance d'avoir un bras dans le plâtre, lui déclare l'élus Ozairien. Sans quoi je te foutais mon poing sur la gueule.»

- Et pourquoi donc cher collègue ?

« Parce que tu as dit que je n'avais pas de couilles ».

Un coup de fil longue distance

Bangalore, état de Karnataka, Inde. À l'extérieur de l'hôtel, la chaleur s'avère pénible pour les visiteurs occidentaux peu habitués au climat. Dans la salle de conférence, en revanche, la température est absolument délicieuse. Fabienne Mahieu, directrice générale de Titeflex Europe, apprécie. Tout comme les représentants de la société indienne avec lesquels elle est en pourparlers.

Dring! fait le téléphone portable. Qui cela peut-il être? s'interroge la chef d'entreprise qui a donné pour consigne à ses collaborateurs de ne la déranger qu'en cas d'absolue nécessité. Elle s'excuse auprès de ses partenaires et sort dans le couloir.

« Bonjour, c'est Chantal Brunel. Je t'appelle suite à l'article paru dans *Le Parisien* de ce matin. Jean-François Oneto ne cesse de m'appeler pour que j'intervienne auprès de toi et...»

- Ecoute, Chantal, je suis en Inde, dans une réunion hyper

importante. Alors j'aime autant te dire que les états d'âmes de M. Oneto sont le cadet de mes soucis.

«Il serait quand même bon que nous en parlions...»

- Rappelle-moi plus tard, pour le moment ce n'est pas possible.

Deux heures plus tard : Dring, dring !

«C'est Chantal. Je peux te parler maintenant?»

- Fais vite, j'ai un rendez-vous dans un quart d'heure.

«Voilà, c'est à propos de cette histoire d'affiches de Ricochets.

Jean-François est furieux que tu...»

- Et c'est pour ça que tu me déranges à plus de 8000 km de Paris, en pleine négociation ?

«Écoute, fais un effort...»

- Quel effort ? S'il ne veut pas que l'on parle de lui dans les journaux, Oneto n'a qu'à cesser de se comporter comme un voyou et un dictateur. Sais-tu qu'il a interdit récemment à l'un de mes amis d'adresser la parole à un ozoirien au prétexte qu'il ne lui plaisait pas ? Où se croit-il ?

Les deux premières actrices de la petite histoire que je vais maintenant rapporter ne sont pas n'importe qui. Lune est Chantal Brunel, député UMP sortante de notre circonscription. L'autre, pdg de la filiale française d'une grande entreprise américaine travaillant pour l'aéronautique, est présidente du Medef de Seine-et-Marne. La première n'a qu'un souci : conserver son siège au Palais Bourbon. La seconde n'a rien à gagner, ni à perdre, dans cette microscopique aventure... mais elle lui fournit matière à réflexion.

Si Fabienne Mahieu prend parti et s'affiche depuis quelque temps aux côtés des responsables de *Ricochets*, c'est par principe. Très bien informée, l'industrielle s'inquiète du terrorisme diffus entretenu par le maire de sa commune. «De menaces en menaces, de chantages en chantages, les acteurs de la sociale et culturelle Ozoirienne s'installent peu à peu

dans une forme de soumission au maire qui commence à poser un réel problème. Si les gens comme nous qui sont au courant de ce qui se passe ne réagissent pas, qui le fera à leur place?», m'a-t-elle confié voici un an. Comment la contredire alors que je constate moi aussi cette dérive ? Comment ne pas tenir compte du désarroi dans lequel se trouvent de nombreux présidents d'associations qui n'osent plus rien dire ni rien faire par crainte de déplaire ?

Voilà pourquoi, en femme rebelle mais responsable, la directrice générale de Titeflex Europe a décidé de soutenir tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, résistent...

L'affaire des affiches à laquelle Chantal Brunel a fait tout à l'heure allusion débute lorsque Ricochets sort sa «Une» sur l'emprunt de 12 millions d'euros contracté par l'établissement privé Sainte-Thérèse. Un emprunt cautionné par une majorité municipale qui n'a rien trouvé d'anormal à ce que des deniers publics puissent servir de caution dans une transaction entre privés. Rien d'anormal à ce qu'un établissement privé (qui n'a pas besoin d'un terrain aussi grand) achète un château que la commune aurait pu acquérir pour y installer ses services et ouvrir son parc au public... «Ce domaine ne nous intéresse pas» a décidé M. le Maire.

Donc, dès la sortie de ce fameux numéro 23 de Ricochets (septembre 2006), des équipes se sont constituées qui font disparaître toute affiche annonçant la parution en kiosque du journal local sur les panneaux réservés à cet effet.

Même s'ils ont quelque idée sur le nom du commanditaire, il est difficile aux membres de la rédaction de *Ricochets* de le divulguer. Il leur faudrait, pour s'y risquer, être en mesure de fournir des preuves. Comment? Une solution consisterait à prendre quelques décolleurs le grattoir à la main puis à les faire parler. Autant le dire : la mission est impossible.

Jamais découragés, nous décidons pourtant de profiter de la période électorale pour monter une petite opération.

Ce que nous espérons ? Attraper un gros poisson qui nous changerait du menu fretin que nous connaissons par cœur.

La première partie du plan se déroule comme prévu. Les affiches de *Ricochets* (qui n'occupent pourtant qu'une petite partie des panneaux réservés à l'affichage «libre») sont systématiquement arrachées ou recouvertes...

Nous protestons auprès de la député sortante, la priant de bien vouloir intervenir auprès des militants ozoiriens afin qu'ils respectent cette liberté fondamentale qui est celle d'afficher. En pure perte bien entendu... (1)

Voici enfin venu le jour du scrutin choisi pour tisser notre toile. Munis de tout le matériel ad hoc (caméras, appareils photographiques, magnétophones...) nous nous postons à proximité de certains panneaux en prenant bien soin de nous rendre invisibles. Puis, patiemment, nous attendons nos visiteurs. Il va sans dire que nous avons profité de la nuit précédente pour recouvrir tout Ozoir avec les affiches *Ricochets*.

L'attente s'avère longue, très longue. Munis de nos téléphones portables, nous nous désolons :

«Alors?»

- Rien et toi?

«Rien. Quelle galère...»

Après des heures de planque, le moment du repas approchant, nous décidons de lever le camp. «Allez, on se retrouve tous devant le CCLO et on se prend un petit apéro.»

Qu'elle n'est pas ma surprise, au moment où j'arrive au lieu de rendez-vous, de voir un véhicule inconnu s'approcher, freiner et se garer... Un homme en sort qui sans perdre une minute se met à arracher les grandes affiches jaunes que nous avons

(1) Voir dans les «compléments» quelques uns des mails échangés avec madame Brunel à propos de ces arrachages intempestifs.

si amoureusement collées durant la nuit.
Ça y est, j'en tiens un ! Cela me rappelle les parties de pêche à la ligne avec mon père et mes sœurs lorsque j'étais enfant.

Bredouille à l'issue d'une matinée maussade, je laissais filer la ligne une dernière fois sans y croire, donnais un petit coup de poignet à la canne en bambou et... paf ! un poisson. Le premier et le seul de la journée ! Celui qui sauvait l'honneur de la famille.

Mais là, nous sommes trois sur le coup pour attraper celui qui se présente : les copains arrivent tous en même temps que moi et, en un clin d'œil, le décolleur se voit entouré. N'ayant pu détecter notre présence pour la bonne et simple raison que nous n'étions pas là quelques instants au paravant, il est pris de panique.

La suite, je la raconte quelques jours plus tard dans *Ricochets* après l'avoir placée sur le site de *Paroles d'Ozoir* et envoyée (accompagnée de quelques lignes amicales) à madame la Député...

« Quelle trouille il a eu le pauvre garçon occupé à arracher les affiches de *Ricochets* ! On en arriverait presque à le plaindre tant la peur se lisait sur son visage lorsque trois personnes, pourtant peu farouches, se sont approchées de lui.

- Qu'est-ce que vous faites-là ? lui a demandé la première, une jolie jeune femme brune.

- Heu... Je décolle...

- C'est bien pour cela que je suis surprise car c'est interdit. Vous pouvez coller puisqu'il s'agit d'un panneau d'affichage libre, mais décoller les affiches des autres, vous n'en avez pas le droit.

- Oui mais j'exécute les ordres.

- Les ordres ! Donnés par qui les ordres ?

- Par monsieur le maire.

Il l'a prononcée avec soulagement cette dernière phrase, pensant que de se placer sous la haute protection d'un

monsieur aussi puissant que M. le maire allait calmer les ardeurs de son interlocutrice. Raté !

- C'est monsieur le maire qui vous a donné l'ordre de décoller ces affiches jaunes ?, a-t-elle poursuivi.

- Ben, oui.

Intervient alors le second des trois personnages qui lui font face.

« Vous même, monsieur, qui êtes-vous ?

- Je suis un ami de M. Frouin.

- M. Frouin ? M. Pascal Frouin, l'adjoint au maire d'Ozoir ?

- Oui...

- Et M. Frouin sait que vous arrachez les affiches jaunes ?

- Bien sûr, ce sont les ordres...

Le nom de cet adjoint ne semble pas davantage impressionner les interlocuteurs du pauvre garçon qui commence à se dire que ses protecteurs institutionnels sont bien peu efficaces.

- Cela vous semble normal d'arracher des affiches pour la seule raison qu'on vous en a donné l'ordre ?, insiste ce monsieur aux cheveux longs et à la courte barbe grise.

Manifestement, l'intéressé est dépassé par la tournure que prend la conversation. Après tout il n'a fait qu'exécuter les ordres n'est-ce pas ? S'il fallait, en plus, qu'il s'interroge sur le pourquoi du comment...

Et puis il y a le troisième personnage, celui qui ne dit pas un mot. Muni d'une caméra, il a filmé la scène.

- Arrêtez de me prendre en photo...

- Vous êtes d'Ozoir monsieur ?

- Euh, non... (1)

- Mais vous habitez le département à en juger par le numéro d'immatriculation de votre véhicule.

- Euh... ce n'est pas ma voiture.

(1) Affirmation inexacte. Ce monsieur dont le nom commence par un H et se termine par un L. habite Ozoir-la-Ferrière...

Allez, il est temps de libérer l'oiseau de la cage dans laquelle il s'est trouvé enfermé pendant quelques longues minutes. Surpris par tant de mansuétude (il ne pensait certainement pas s'en tirer à si bon compte) le décolleur se sauve sans demander son reste, saute dans sa petite voiture jaune-vert et s'éloigne avec toute la vivacité que lui permettent ses chevaux moteurs. Curieusement, les affiches de *Ricochets* sont restées en place ce 6 mai 2007 pendant toute la journée. Les ordres avaient dû être modifiés...

L'histoire s'arrête (provisoirement) là...

Quant à la conclusion à tirer, elle est évidente. Depuis que *Ricochets* a titré sur le cautionnement par la ville de l'emprunt de 12 millions effectué par Sainte-Thérèse, il nous est devenu impossible d'afficher en ville. Des équipes bien rodées, tels des oiseaux de proie, tournent autour des panneaux. Pour que l'ordre règne sans doute...

Est-ce légal ? Non.

Savions-nous qui était le donneur d'ordres ? Oui.

Pouvions-nous en apporter la preuve ? Non.

Mais ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Quelques jours plus tard, je conte l'aventure à Fabienne Mahieu qui s'en amuse vivement. Toujours pragmatique, elle me fait une suggestion bien dans sa nature.

«Puisque ces imbéciles veulent absolument vous empêcher de coller vos affiches, vous n'avez qu'à les monter sur des panneaux et les installer sur les grilles de mon entreprise. Comme celle-ci donne sur l'avenue Maurice Chevalier, l'une des deux grandes artères qui mènent à la gare, on ne verra qu'elles !»

Si tôt dit, si tôt fait.

Trois coups de marteau, voilà pour les cadres. Un pinceau et de la colle, voici les affiches collées dessus. Un bon rouleau de plastique transparent et du scotch, les voilà protégées des intempéries. Du fil de fer, une bonne pince et voilà le tout mis en place sur les grilles de l'entreprise Titeflex. Michel Morin et Jacky Laurent sont d'une redoutable efficacité.

Effectivement, elles sont très bien placées nos affiches : pas moyen de les rater. Il ne reste plus qu'à prévenir *Le Parisien* qui va se faire un plaisir de nous offrir cette pub confraternelle. Solidarité sainte de la profession ! (*voir l'article en pages «compléments»*)

Interviewée par la journaliste du quotidien national, Fabienne Mahieu en profite pour dire tout le mal qu'elle pense des méthodes de M. le Maire et explique les raisons qui l'ont amenée à proposer ses grilles pour annoncer la sortie de *Ricochets*. Après quoi, l'âme en paix et la conscience tranquille, elle prend l'avion pour Bangalore, état de Karnataka, Inde...

Dring !

«Allo Fabienne, c'est Chantal... Je t'en conjure, fais un geste en direction de Jean-François...»

- Pas un geste : un conseil. Dis lui d'arrêter ses conneries et *Le Parisien* ne parlera plus de lui. Parce que tu ne sais peut-être pas la meilleure : il a eu le culot de faire enlever les panneaux posés sur mes propres grilles. La prochaine fois, j'installe des poteaux et je colle en haut le drapeau de Ricochets...»

Tous coupables, tous solidaires

Les fêtes de fin d'année approchent en cette mi-décembre 2007 et Ozoir, comme toutes les communes de France, se pare et s'illumine. Bien quelles soient purement commerciales, je ne déteste pas ces ambiances festives, ces vitrines décorées, ces pères Noël en chocolat, ces gamins aux joues rouges dont les yeux s'écarquillent devant tant de merveilles.

Au centre commercial, on fait la queue jusque dehors pour acheter son sapin vert chez la fleuriste. Je prends sagement mon tour dans la file, juste derrière un monsieur bien habillé que je connais bien...

- Comment vas-tu Jacques ?

Jacques, c'est Jacques Loyer, l'ancien maire d'Ozoir. Il a quitté la commune mais continue à y faire ses achats.

« Moi, ça va. C'est Amélie qui ne va pas bien ».

- Aie !... Des soucis de santé ?

« Non, des soucis avec Oneto ».

- Allons bon, qui lui a-t-il fait le grand méchant loup ?

« Comme tu le sais, Amélie (1) travaille dans l'un des services de la commune...

Comme tu le sais aussi, je co-préside avec Fabienne Mahieu le Comité de soutien à la liste « Ensemble » qui se présente contre Jean-François aux prochaines municipales. » (2)

- Je sais tout cela, mais je ne vois pas bien le rapport entre...

« Oneto l'a vu le rapport, lui. Il a déclaré à Amélie que j'avais eu tort, grand tort, d'accepter de co-présider le Comité de soutien à Ensemble et qu'elle allait en payer le prix.

- Mais enfin, en quoi ta compagne est-elle responsable de tes prises de position politiques ? Toi c'est toi et elle c'est elle non ?...

« Ce n'est pas l'avis de Jean-François qui a ajouté : "Oui, Jacques a eu tort et comme vous vivez ensemble je vous tiens pour solidaires l'un de l'autre".»

- Ce sont des propos en l'air. Que veux-tu qu'il fasse contre Amélie, c'est une employée sans reproche ?

« Il a fait ! Amélie vient de se voir sucrer la prime de fin d'année qui lui est habituellement accordée à pareille époque.

(1) Le prénom de la compagne de Jacques Loyer a volontairement été modifié.

(2) : Jacques Loyer et Fabienne Mahieu (directrice générale de l'entreprise Titeflex et sympathisante UMP) ont accepté de co-présider le comité de soutien à la liste « Ensemble ». Un duo gauche-droite qui n'est probablement pas du goût de Jean-François Oneto, candidat à sa propre succession.